

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2716 - MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

RDC

Violences meurtrières à Kinshasa



Le siège du PPRD mis à feu, le 19 septembre par des manifestants à Kinshasa/DR

Des heurts ont éclaté hier, à Kinshasa, entre les militants de l'opposition et les forces de l'ordre faisant dix-sept morts dont trois policiers et 14 civils, a-t-on appris du ministre de l'Intérieur de la RDC, Evariste Boshab. Des témoins ont signalé l'effervescence dans plusieurs quartiers de la capitale où quelques édifices ont été mis à sacs par les manifestants. Alors que le dialogue politique initié par le président Joseph Kabila mais boycotté par des opposants hostiles à la prolongation du calendrier électoral touche à sa fin, l'opposition dirigée par Etienne Tshisekedi, président de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) avait appelé à une marche pour dénoncer les conclusions de ce conclave. Devant la tournure prise par les événements, les Kininois, de manière générale redoutent le pire. [Page 12](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université Marien- Ngouabi paralysée par une grève générale



L'université Marien- Ngouabi est paralysée, depuis quelques temps, par une grève aussi bien des travailleurs que des étudiants des onze établissements pour cause de revendications sociales. Si les travailleurs réclament la mise à disposition de la totalité des subventions des 2^e et 3^e trimestres de l'année 2013 afin, disent-ils, de permettre à l'université Marien-Ngouabi de préparer sereinement la rentrée académique 2016-2017, les étudiants par contre revendiquent le paiement de deux trimestres de bourse. [Page 5](#)

POINTE-NOIRE

La police routière appelée au respect des nouvelles réformes



Albert Ngoto entouré de Jules Mounkala Tchoumou et de Serge Pepin Itoua Poto

La direction générale de la police a sensibilisé hier les unités de Pointe-Noire sur les nouvelles réformes introduites au sein de ce corps de métiers par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, et procédé au lancement du nouvel uniforme des routiers dans ce département.

Cette sensibilisation faite par le directeur général adjoint de la police, Albert Ngoto, qui appelait à rompre avec les antivaieurs por-

taut sur les principales missions des agents de la police de circulation, notamment la régulation et le contrôle des véhicules sur la voie publique.

[Page 14](#)

NATIONS UNIES

Une déclaration d'intention en faveur des migrants

Réunis à New York, aux Etats-Unis dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, 193 pays se sont engagés à « protéger les droits humains de tous les réfugiés et migrants ».

A l'heure où les conflits armés et les conditions de vie difficiles décident plusieurs personnes à choisir le chemin de l'exil, parfois au prix de leurs vies, cette déclaration d'intention peut aider à « combattre la xénophobie croissante » qui s'abat sur eux selon le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

[Page 14](#)

EDITORIAL

Incertitude

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Incertitude

À l' lendemain d'une journée de manifestations sanglantes qui ont paralysé les grandes villes de notre voisine et notre sœur, le moins que l'on puisse dire est que nul ne sait vers où se dirige la République démocratique du Congo. Entre ceux qui, à l'instar du président Joseph Kabila et de son gouvernement, oeuvrent pour un report de l'élection à la magistrature suprême et ceux qui, comme leurs adversaires politiques, s'y opposent en exigeant le respect du calendrier fixé par la Constitution le fossé ne cesse de s'élargir. Avec en perspective, si aucun accord n'est trouvé rapidement, un risque d'implosion qui plongera dans un chaos durable l'un des pays les plus vastes et les plus peuplés du continent.

Disons-le une fois encore, ce qui se passe de l'autre côté du fleuve concerne directement le Congo, notre Congo. Outre le fait que les deux pays ont des centaines de kilomètres de frontières communes leurs populations sont liées depuis des milliers d'années par des relations charnelles, matérielles et spirituelles que la division artificielle créée lors de la conquête coloniale n'a en rien cassé, ni même diminué. Le sort de l'un commande donc, directement ou indirectement, le sort de l'autre et c'est ce qui explique pourquoi la plus haute autorité de notre pays, le président Denis Sassou N'Guesso s'emploie depuis des mois, au côté du médiateur désigné par la communauté internationale, Edem Kodjo, à rapprocher les points de vue divergents des leaders politiques de la RDC.

Nul ne sait de quoi demain sera fait et, par conséquent, si nos frères arriveront ou non à s'entendre finalement pour préserver la paix sur toute l'étendue de leur vaste territoire. Nous devons donc nous préparer à toutes les situations, les pires comme les meilleures. Mais nous devons aussi garder présentes à l'esprit cette certitude, cette évidence, que tôt ou tard le Bassin du Congo dans son ensemble constituera l'une des communautés les plus dynamiques du monde et que, par conséquent, la plus grande erreur que nous pourrions commettre aujourd'hui serait de nous laisser gagner par le pessimisme.

Continuer de préparer notre avenir commun en ce temps d'incertitude sans nous laisser gagner par la peur, par le doute, par le scepticisme est une exigence à laquelle chacun de nous doit répondre de façon positive.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Des producteurs locaux dotés d'infrastructures

Les pistes agricoles de Boko-Ngodzo et d'Ingah-Ingolo (Pool), ainsi que de Djambala-Abala-Ndolo et Itomba-Eboyo (Plateaux) viennent d'être réhabilitées grâce au soutien du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP).

Ces infrastructures rurales et agricoles, indique la coordination du PDARP, devront permettre aux producteurs locaux de mieux écouler leurs produits agricoles, d'améliorer les conditions de vie des populations et de booster la production agricole en milieu rural. Une mission de supervision conduite du 7 au 11 septembre 2016, a permis au PDARP d'évaluer le niveau de réalisation des travaux.

De manière générale, les travaux de réhabilitation ont concerné les routes, le traitement des bourbiers,

les érosions, le curage des dalots et l'érection de nouveaux ponts.

D'après la coordination du PDARP, les travaux d'entretien de la piste Itomba-Eboyo (district d'Abala, Plateaux) avancent à grands pas : 8 dalots sur 11 ont déjà été construits. Pour renforcer ces actions au profit de la population rurale, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo est attendu au mois d'octobre lors de la cérémonie de réception de l'ouvrage.

La même satisfaction pour les travaux des pistes agricoles Ingah-Ingolo (Pool) et Djambala-Abala-Ndolo (Plateaux). A en croire le PDARP, ils sont exécutés selon la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Dans le Pool, la piste de Boko-Ngodzo (12 km) restée impraticable pendant longtemps, a bénéficié d'un entretien mécanisé réalisé par l'entreprise Saint Michel, grâce à un

financement additionnel du PDARP. Enfin, avec le financement du PDARP, le marché central de Mossaka est en train d'être modernisé. Il s'agit d'un bâtiment R+1, d'une longueur de 36,20 mètres et d'une largeur de 15,50 mètres, avec 78 étals en béton, 16 boutiques, un bureau de police, un bureau du Comité de marché, 4 entrepôts de stockage, une fontaine et des toilettes, qui sera bientôt ouvert au public.

A l'issue d'une concertation ayant réuni le Conseiller économique du président du Conseil départemental de la Cuvette et la coordination du PDARP autour de l'administrateur maire de la Communauté urbaine de Mossaka, des orientations ont été définies pour la gestion durable de cet édifice. Les participants ont également évoqué les opportunités qu'offre le projet d'agriculture commerciale en préparation.

Fiacre Kombo

TRANSPORT EN COMMUN

Mise en circulation des bus Bluecongo à Brazzaville

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngoulondélé, a lancé officiellement le 13 septembre dernier un nouveau modèle de bus dénommés bluecongo, 100% électrique.

L'objectif est de faciliter la mobilité des riverains sur les axes routiers dont la demande est supérieure à l'offre en matière de transport en commun. Le lancement officiel des bus bluecongo s'est fait en présence des conseillers municipaux de la ville de Brazzaville.

En intégrant le réseau des transports en commun, ces bus vont aussi offrir aux deux principales villes du Congo (Brazzaville et Pointe-Noire) des moyens de transport sains qui n'émettent aucun bruit ni de gaz à effet de serre. En phase expérimentale, six bus de vingt-trois places vont desservir six lignes à Brazzaville, par contre quatre bus de vingt-trois places desserviront deux lignes à Pointe-Noire.



Des bus bluecongo, 100% électriques

Dans l'ensemble, la moyenne journalière de passagers à transporter est estimée à cinq cents personnes. Les bus bluecongo sont un don du groupe Bolloré en partenariat avec l'Etat de Qatar au gouvernement du Congo. Outre le confort, le tarif du transport est fixé à cent cinquante francs CFA, conformément aux

prix fixé par un arrêté du Conseil municipal.

Les caractéristiques techniques indiquent que ces bus peuvent également supporter jusqu'à 6170 kg du poids total autorisé en charge et son autonomie est de 120 kilomètres avec une vitesse de 50 kilomètres par heure.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SNDE

ADEA appui l'extension du réseau de distribution d'eau à Ewo

Préoccupée par le souci d'offrir à tous les Congolais une eau de qualité, la direction générale de la société nationale de distribution d'eau (SNDE) bénéficie du soutien de la France, à travers l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA), pour l'extension de son réseau à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une mission conjointe SNDE-ADEA conduite par le directeur général de l'opérateur national en matière d'approvisionnement d'eau, Louis Patrice Ngagnon, a séjourné à Ewo pour évaluer les besoins et procéder à une étude du terrain.



La visite des installations des techniciens de l'ADEA à Ewo/photo DR

Ce projet vise à réaliser 1600 branchements, ce qui fera passer le nombre d'abonnés

de 502, actuellement, à 2000, pour une facturation de 4500 FCFA par mois.

Pour les autorités locales, la mise en œuvre de cette opération constitue un sou-

lagement des populations de cette localité où la distribution de l'eau potable reste encore très partielle.

Outre Ewo dotée d'une usine de traitement d'eau avec un réservoir de stockage de 400 mètres cubes et de deux autres de distribution, le projet devra s'étendre également dans les localités de Boundji et Oyo, dans la Cuvette, où les études de faisabilité ont déjà été réalisées.

Selon la direction générale de la SNDE, l'ADEA est prête à apporter un financement en vue de contribuer à l'amélioration de la desserte en eau potable au Congo.

La Rédaction

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA LIKOUALA

Les données de 2014 enfin vulgarisées

Prévues pour être publiées depuis 2015, les données statistiques du département de la Likouala n'ont été rendues disponibles que le week-end dernier, grâce au Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT).

Compilé par la direction départementale de la statistique de la Likouala, cet annuaire révèle notamment la diminution du personnel de santé et paramédical de 140 agents en 2013 à 106 agents en 2014, soit une diminution de 24,3%. Entre 2012 et 2014, on signale aussi plusieurs cas de décès enregistrés (100 à 151 personnes).

Concernant l'emploi et la main d'œuvre, il ressort une augmentation considérable du nombre de demandeurs d'emploi. De 151 en 2013 ils sont passés à 939 en 2014. Ce document signale également le développement du secteur des banques et de la micro finance. Notons que les 7 structures qui y sont implantées sont alimentées en majorité par des jeunes évoluant dans l'informel d'autant plus qu'en 2012, au total 445 jeunes ont été formés dans des centres de métiers d'apprentissage.

« Malgré le retard, ces données sont toujours valables car, c'est à base de cela que les autorités pourront prendre des décisions objectives. Nous veillerons à ce que ce retard ne se reproduise plus. Car, nous visons non seulement à produire des données de qualité mais aussi de les diffuser dans les délais », a relevé Séraphin Ngoma.

Attirant l'attention des cadres de son département sur la lourde mission qui leur incombe quant à la production et la diffusion des données statistiques, le secrétaire général de la Likouala, Pascal Mouélé a souligné : « Le Congo, en marche vers l'émergence a besoin de statistiques de qualité pour élaborer des politiques sectorielles pertinentes dans le cadre du développement du pays. C'est pourquoi je vous invite à donner le meilleur de vous-mêmes tout au long de la mise en œuvre de vos activités respectives afin d'offrir au département de la Likouala des données statistiques de qualité ».

Rappelons que la cérémonie de présentation de ce document s'était tenue à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, sous le patronage de son secrétaire général, Pascal Mouélé.

Expliquant les causes de ce retard, Séraphin Ngoma, chargé de communication du Pstat, a, au nom du coordonnateur dudit Projet, indiqué : « Cet annuaire statistique devait normalement être publié depuis 2015. Mais, le retard de plus d'une année qu'on a observé vient de l'Agence chargée d'imprimer le document. » Outre les échanges autour de l'annuaire statistique, les participants à cette rencontre ont suivi une communication sur le PSTAT : ses objectifs, composantes et bénéficiaires.

Lopelle Mboussa Gassia

JUSTICE

Le Pr Zhou et Daniel Kaya-Kaya déférés à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Le procureur de la République, André Gakala-Oko a rendu public le 19 septembre, au palais de justice de Brazzaville, le communiqué du parquet général relatif au défèrement des sieurs Zhou et Daniel Kaya-Kaya, exerçant illégalement, depuis plusieurs années à Brazzaville, les métiers de la santé.

Les deux associés sont tombés sous le coup de la loi parce qu'ils ont refusé d'obtempérer à la mesure prise par le ministère de la Santé et de la population relative à la fermeture des centres médicaux privés illégaux.

Rappelons que l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot a déclaré, lors de la présentation de ces infortunés à la gendarmerie, que Zhou a bravé la décision de l'Etat en continuant à exercer parce qu'il est protégé par Daniel Kaya-Kaya. C'est une preuve d'indiscipline notoire, a-t-il conclu.

« M. Kaya-Kaya, qui a promis



Daniel Kaya-Kaya et Pr Zhou (DR)

de faire intervenir les hommes prétendument haut placés, s'est permis d'arracher la notification et la décision de fermeture du ministère de la Santé et de la population », a expliqué Richard Bileckot.

De son côté, le procureur de la République a rappelé que nul n'étant au-dessus de la loi, les deux prévenus doivent être jugés, parce qu'ils ont donné la mort gratuitement à plusieurs Congolais, puisque personne d'entre les deux n'a appris les

métiers de la santé. Notons que la clinique du Pr Zhou, dont le propriétaire est de nationalité chinoise, est située à Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moundali. Elle est spécialisée dans les maladies d'urologie.

Le complice du Pr Zhou, le nommé Daniel Kaya-Kaya est membre du comité central du Parti congolais du travail et ancien maire de la ville de Nkayi, dans le département de la Bouenza.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

Le maire de Brazzaville et le représentant du Pnud échangent sur le concept du « Vivre ensemble »

L'objectif visé par le représentant du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, est de s'enquérir davantage de cette initiative qui permet aux citoyens d'un même pays de se retrouver ensemble.

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a reçu, le 16 septembre dans son cabinet de travail, à Brazzaville, le représentant du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, afin de l'in-

former de ce concept et d'examiner avec lui les possibilités d'atteindre effectivement les objectifs souhaités.

« Le système des Nations unies est fondé sur la paix et la fraternité. Tout ce que nous pouvons apporter, nous allons le faire. Moi, personnellement, je suis dans l'apprentissage et j'espère que les échanges vont se poursuivre avec le maire pour connaître davantage le « Vivre ensemble », afin de déterminer ce que le système des Nations

unies peut apporter », a commenté Anthony Ohemeng Boamah à l'issue de cette audience.

Anthony Ohemeng Boamah a également déclaré qu'il faut commencer quelque part et après ajouter les autres jusqu'à ce qu'il y ait une certaine harmonie, allusion faite à l'agenda 2030 signé il y a un an par le Congo qui dit ne pas laisser personne de côté, « Donc, je pourrais, en terme poétique, dire que le « Vivre ensemble » va dans le même sens », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

RECRUTEMENT

En vue de l'extension de ses activités à Pointe-Noire et à Brazzaville, une banque de la place procède au recrutement du personnel. Les profils recherchés sont les suivants:

POUR L'AGENCE DE POINTE NOIRE

- DIRECTEUR ADJOINT
- CAISSIER PRINCIPAL
- AGENT INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE
- CAISSIER
- GESTIONNAIRE ENTREPRISE
- SECRETAIRE
- GESTIONNAIRE PARTICULIER
- GUICHETIER

POUR L'AGENCE DE BRAZZAVILLE

- CHEF D'AGENCE
- CAISSIER PRINCIPAL
- GESTIONNAIRE ENTREPRISE
- GESTIONNAIRE PARTICULIER
- CAISSIER
- GUICHETIER

Les candidats doivent préciser le poste et la ville de leur choix en fournissant un cv, une lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes. Tous les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le 23 septembre 2016 exclusivement par l'adresse e-mail suivante: recrutbankcng@gmail.com



SECURITY GUARD

Gardiennage - Intérim et Prestation de services

Siège social : 2549, rue Charles de Foucault, centre ville / BP:805 / Tél.: 58 87 30/679 78 78/522 31 64/81 50 42

E-mail : secu_guard@yahoo.fr

L'insécurité grandissante de la société actuelle est aujourd'hui pour nous une préoccupation majeure. C'est pourquoi SECURITY GUARD vous propose ses agents afin de surveiller, de garder, de préserver, de détecter, de dissuader, d'intervenir et d'agir en temps réel. Une disponibilité optimale de 24heures/24 et 7 jours/7 par le biais des équipes homogènes alliant synergie et performance pour votre tranquillité.

À Bientôt



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grogne sociale à l'université Marien-Ngouabi

L'unique établissement public de l'enseignement supérieur du Congo est paralysé depuis quelques semaines par des revendications sociales des travailleurs et des étudiants

Les travailleurs réclament, à travers le Collège intersyndical, la mise à la disposition de cet établissement de la totalité des subventions des 2^e et 3^e trimestres de l'année 2013 afin, disent-ils, de permettre à l'université Marien-Ngouabi de préparer sereinement la rentrée académique 2016-2017. Rappelons que cette grève décrétée le 20 juin avait été suspendue le 29 juin au terme d'une séance de travail entre le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et les membres du Collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi, en attendant la poursuite des négociations. À cette

occasion, le gouvernement s'était engagé à poursuivre les efforts devant aboutir au décaissement de la subvention du deuxième trimestre 2016 dans un délai de quinze jours. De son côté, le Collège intersyndical avait pris l'engagement de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires en vue de la reprise immédiate du travail à l'université Marien-Ngouabi. En fin de compte, tous les engagements ne semblent pas avoir été tenus. D'où la grève lancée le 1^{er} septembre qui paralyse actuellement l'université.

Pour leur part, les étudiants revendiquent le paiement de deux trimestres de bourses.

Ils sont soutenus par leurs syndicats dont le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC) qui les a exhortés à aller en grève à partir du lundi 12 septembre. « *Le MEEC exhorte les étudiants au respect scrupuleux de cette décision et les appelle à une série de sit-in dans tous les établissements de l'université Marien-Ngouabi* », peut-on lire sur une note affichée à Bayardelle, siège de plusieurs départements de l'université.

En effet, les étudiants incriminent, entre autres, les imperfections dans le traitement des requêtes des retardataires réclamants ; la déchéance du délai de paiement de la bourse du 3^e trimestre ainsi que le non-paiement de la bourse du 2^e



La faculté des lettres et sciences humaines totalement paralysée ; crédit photo Adiac

trimestre. Pour marquer leur mécontentement, certains étudiants érigent parfois des barricades à l'entrée de leurs établissements. C'est le cas de l'École normale supérieure où ces actes sont souvent signalés et à la faculté des lettres et sciences

humaines où l'on peut lire : « *Pas de bourses, pas de cours.* »

Un véritable casse-tête pour le gouvernement et le ministre de tutelle qui a hérité de ce portefeuille depuis le 30 avril dernier.

Parfait Wilfried Douniama

FAUNE

Un braconnier et ses complices auditionnés dans l'affaire d'Abbo Hamadou

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a rapporté, le 15 septembre aux Dépêches de Brazzaville, l'audition des présumés braconniers, Roger Benga, Golom Lucien et Essala Ghislain par la coordination nationale du projet Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC).

L'enquête ouverte sur ce dossier fait suite à l'affaire de Abbo Hamadou, un présumé délinquant de la faune actuellement écroué à la Maison d'arrêt de Ouessou et en attente de jugement pour une affaire de commercialisation de pointes d'ivoire et de braconnage dans le département de la Sangha.

Au cours de l'interrogatoire, le braconnier Roger Benga a reconnu avoir abattu un éléphant, dans les forêts de Mazingo, en allant vers le Gabon, sur instigation de Abbo Hamadou qui lui aurait fourni des armes et munitions bien avant qu'il ne soit mis aux arrêts pour une autre procédure de braconnage. « *J'ai tué un éléphant dont les pointes pèsent environ 8,995 kilogrammes et que nous avons laissé en forêt avec l'arme qui a servi à son abattage. Dès que nous sommes revenus pour informer monsieur Abbo Hamadou, je suis resté à 7 km du village et les éco gardes de WWF-ETIC et les services de police m'ont interpellé* », a indiqué Roger Benga.

ESSALA Ghislain pour son compte déclare sous procès-verbal : « *Après une première mission effectuée avec succès au village Mazingo, mission consistant à récupérer pour le compte de Abbo Hamadou 5 pointes*

d'ivoire, il me confie la charge de lui trouver un chasseur pour l'organisation d'une partie de chasse à l'éléphant, et nous promet une arme et des munitions. mon choix a porté sur BENGHA Roger qui est mon beau-frère.

Il est à rappeler que Abbo Hamadou n'est pas à son premier forfait. Il avait déjà été interpellé en mars 2015 à Sembé pour détention illégale d'armes de guerre qui lui servait à l'organisation de parties de chasse à l'éléphant. Il fut condamné, le 7 mai 2015, à trois mois d'emprisonnement ferme par le Tribunal de Ouessou, mais ne purgea pas sa peine, ayant obtenu du juge d'application des peines, une permission d'absence pour se faire traiter en raison des symptômes de maladie qu'il présentait. Maladie qui ne l'empêcha pas d'être arrêté en juillet 2016 pour sa présumée implication dans l'achat de huit pointes d'ivoires et, à présent, pour être cité comme principal instigateur de ce nouveau dossier. Au vu de l'ampleur de la pression qui pèse sur les éléphants dans le Département de la Sangha et des cas de multi-récidive comme Abbo Hamadou, le Projet WWF-ETIC a décidé d'être appuyé par le cabinet d'Avocats ESSEAU. Ce cabinet a accepté d'œuvrer au côté des activistes pour la

préservation de l'environnement afin d'obtenir un meilleur respect et application de la loi congolaise en matière de crime faunique et d'enfin punir suffisamment les braconniers et trafiquants de produits fauniques.

Rappelons que l'éléphant bénéficie d'une protection absolue en République du Congo d'après un arrêté de 1991 ainsi qu'un acte de la Conférence nationale souveraine. L'espèce est menacée d'extinction dans de nombreux endroits à cause du braconnage pour ses pointes d'ivoire. La forêt Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébe (TRIDOM) est particulièrement touchée par le grand braconnage comme le montrent les résultats des inventaires des éléphants et les analyses ADN sur les saisis d'ivoire en Asie. La zone est connue comme un des endroits les plus chauds de l'Afrique pour le trafic d'ivoire et le braconnage d'éléphants. La République du Congo compte parmi les leaders africains de la lutte contre le crime faunique comme le prouve par exemple l'organisation à Brazzaville en avril 2015 de la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la flore et de la faune sauvages en Afrique. Une meilleure application de la loi au Congo contre les trafiquants d'ivoire serait un message fort pour confirmer cet engagement afin de protéger son héritage.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

L'atelier de validation du guide de la pharmacie hospitalière se tient à Brazzaville

A l'issue des travaux, les acteurs de santé qui y participent adopteront un guide définissant, entre autres, l'organisation de la pharmacie à l'hôpital ainsi que la politique pharmaceutique à mettre en place au niveau de chaque structure sanitaire, a expliqué le directeur des hôpitaux et de l'organisation des soins, le Pr Alexis Elira Dokekias.

La pharmacie hospitalière se base sur la mise en place des comités pharmaceutiques et thérapeutiques encore appelés comités du médicament dans les hôpitaux. Elle constitue un maillon capital dans la qualité des soins et services, la satisfaction des consommateurs de soins, la performance des structures sanitaires, à en croire la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a ouvert les travaux de l'atelier. « *Nos formations sanitaires accusent des faiblesses dans la gestion des stocks de médicaments et produits de santé, dans la régularité de leur approvisionnement et leur distribution et leur disponibilité* », a-t-elle fait savoir. Elle a par ailleurs précisé que cette situation a des répercussions sur l'offre des soins. L'atelier de validation est tombé à point nommé pour trouver des solutions aux difficultés évoquées. Le délégué de l'OMS, Ray Mankele, au nom de la représentante de l'OMS, Fatoumata Binta Diallo empêchée, a également insisté sur l'importance de la pharmacie hospitalière qui, selon lui, est la voie par laquelle les formations sanitaires pourront améliorer la gestion du médicament. « *Tout en garantissant un meilleur usage basé sur le respect des protocoles thérapeutiques de la liste nationale des médicaments essentiels, la pharmacie hospitalière va sécuriser le circuit du médicament dans les formations sanitaires. C'est donc aussi un moyen de lutte contre la circulation des faux médicaments. L'un des principales causes de ce fléau étant l'absence de médicaments dans les structures sanitaires* », a déclaré Ray Mankele qui s'est réjoui de ce que l'OMS a été associée à ce qu'il a qualifié de révolution d'autant plus que la pharmacie hospitalière exige pour les populations et les professionnels de santé un véritable changement de comportement.

En rappel, cet atelier sur la pharmacie hospitalière qui réunit notamment les directeurs des hôpitaux, les gestionnaires des produits de santé au sein des hôpitaux généraux, de référence, centres de santé intégrés, est l'une des recommandations de la conférence de Dolisie tenue en février 2016. Les résultats attendus intègrent l'un des axes prioritaires du ministère de la Santé et de la Population en l'occurrence l'axe numéro 3 qui cible la gestion du médicament, a précisé Jacqueline Lydia Mikolo.

Rominique Nerplat Makaya

ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Antoine Beli Bokolojoué réélu président de l'OAC

Réélu au cours de la 9^e assemblée générale de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), tenue le 16 septembre à Brazzaville, Antoine Beli Bokolojoué présidera aux destinées de cette institution pendant les deux prochaines années

Dans l'exercice de cette fonction, le président sortant sera suppléé par son ancien secrétaire général, Germain Oumba, qui devient vice-président de l'OAC. Ce dernier a cédé le poste de secrétaire général à Gervais Aurelien Dibantsa. Les fonctions de trésorier sont confiées à Innocent Emvoulou, alors que Charrik Mavoungou assurera celles de commissaire aux comptes. Les participants ont également mis en place un conseil national de quinze membres.

Reconduit à la tête d'un bureau exécutif national de quatre membres, Antoine Bokolojoué entend repartir sur les mêmes bases, notamment pour développer et améliorer la qualité architecturale et celle des constructions et du

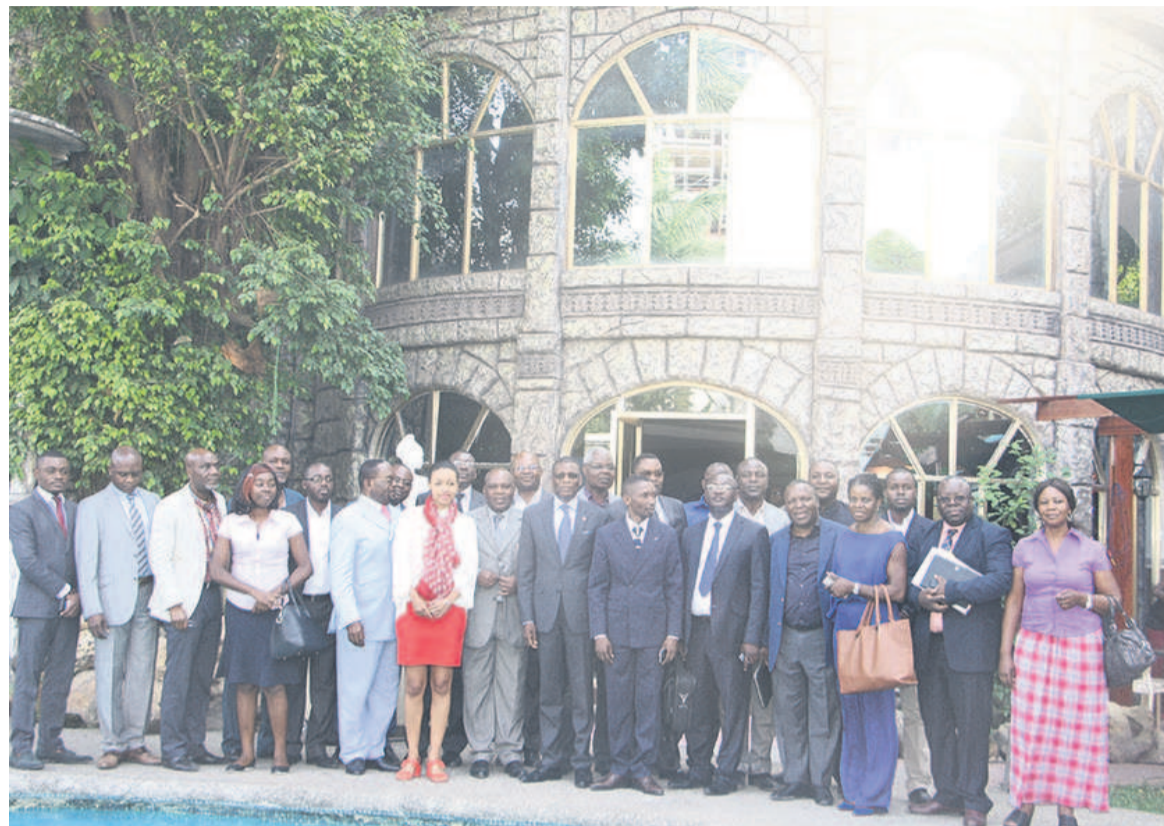


Photo de famille

cadre bâti au Congo. « Pour cela, nous allons être dans notre rôle de conseiller technique du gouvernement en lui proposant l'amélioration des lois, en l'accompagnant dans l'aménagement du territoire de notre pays », a pro-

mis le président de l'OAC. Il envisage également de nettoyer, au cours de ce nouveau mandat, les textes existants et regarder avec les pouvoirs publics l'amélioration de la loi sur l'architecture ainsi que la publication des décrets

d'exécution de toutes les lois votées par les législateurs. L'autre défi consiste à promouvoir et protéger la profession d'architecte. « Vous savez que depuis des années nous luttons contre les faux architectes, les gens qui ne

sont pas à l'ordre. L'ordre des architectes qui a été créé par la loi 13/92 du 29 avril 1992 qui stipule en son article 19 que nul ne peut exercer la profession d'architecte dans notre pays s'il n'est inscrit à l'Ordre des architectes du Congo. Nous allons faire de telle sorte que cette loi soit appliquée et exécutée », a rappelé Antoine Bokolojoué. Au niveau international, l'OAC entend se mettre en règle vis-à-vis des institutions internationales, notamment l'Union internationale des architectes et l'Union africaine des architectes. Créée par loi en 1992, l'OAC fêtera l'année prochaine son 25^e anniversaire. Un moment que le nouveau bureau n'entend pas rater. « Nous allons nous atteler pour que ce soit un moment de retrouvailles entre les architectes et nos concitoyens. Ce seront des occasions d'expliquer l'architecture, à travers des journées portes ouvertes », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Peinture complète sur
tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre **voiture** mérite
la plus belle des robes !

4X4

590 000 FCFA
TTC

BERLINE

490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



 CFAO MOTORS CONGO
cfagroup.com

POINTE-NOIRE

📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE

📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

 NO
CONTREFAÇON

 NEXA
AUTOCOLOR

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le FBI apporte son expertise à la gendarmerie nationale

Des experts du Bureau fédéral d'investigations (FBI) des Etats-Unis d'Amérique viennent de former trente gendarmes congolais sur les différentes techniques de détection et de désamorçage des engins explosifs improvisés

Etendu en trois jours, le premier séminaire d'initiation aux explosifs et engins explosifs improvisés a permis aux trente participants d'acquérir des notions basiques sur le terrorisme qui est devenu une préoccupation pour toutes les nations. Pour le commandant Elie Kimba, cette formation vient à point nommé car elle intervient au moment où le monde entier et particulièrement l'Afrique, mènent une lutte contre le terrorisme. « Notre pays, le Congo, n'est pas en marge de ce combat. C'est pourquoi nos chefs de police mettent les bouchées doubles pour maintenir la sécurité intérieure de notre Etat. Grâce aux enseignements reçus, nous deviendrons de bons techniciens en matière de recherches des preuves pour les cas d'explosion liés aux objets explosifs improvisés », a-t-il promis au nom des stagiaires.

Représentant son pays, le chef de mission adjoint, la représentante de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Mary Daschback, a indiqué que cette formation augmentera la capacité du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). C'est ainsi qu'elle a traduit sa reconnaissance aux officiers ayant consacré de leur temps et efforts pour la réussite de cette session de formation. « Dans un monde de plus en plus violent et imprévisible, l'expertise technique acquise et surtout



Paul Victor Moigny remettant un présent Andrea Dobransky; crédit photo Patrick Massmba

les amitiés forgées au cours de ces trois derniers jours de formation intense, augmenteront la capacité du GIGN et celle des Forces armées congolaises de construire des liens plus forts entre les agences américaines et congolaises et nos deux nations », a-t-elle dit.

« Le Congo pourrait faire face à de flux terroristes en cas d'effondrement de ses voisins »

Présidant la cérémonie, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a rappelé qu'aucun pays n'était à l'abri des attaques terroristes. « Les terrains de revendication des terroristes s'étendent sur tous les continents et affectent parfois des régions entières dont les mouvements transfrontaliers hier ne constituaient pas un problème de sécurité. A cette allure, notre pays, le Congo, pourrait faire face à des flux terroristes en cas d'effondrement de nos voisins actuellement

en proie à des attaques terroristes », a-t-il averti. S'adressant aux participants, il a dit que dans le contexte sécuritaire actuel, ne pas les informer et former sur les différents engins semant la mort et la désolation ainsi que sur les différentes techniques de détection et de désamorçage de ces engins, est assimilable à une complicité avec les terroristes. Il s'est, par ailleurs, félicité du travail abattu par les experts dont les enseignements ont permis d'accroître l'investigation dans le capital humain des services congolais d'application de la loi. D'après lui, la tenue de ce séminaire augure d'un partenariat fructueux entre la gendarmerie nationale et le FBI des USA, partenariat que le Congo appelle de toutes ses forces. Notons que cette cérémonie, qui s'est déroulée à l'Ecole de la gendarmerie nationale en présence du représentant du FBI, Andrea Dobransky, a été marquée par la remise des attestations à un échantillon de stagiaires.

Parfait Wilfried Douniama

CÔTE D'IVOIRE

Levée des sanctions économiques des Etats-Unis

Le président américain, Barack Obama, a procédé à la signature d'un décret qui met fin à dix années de sanctions économiques contre la Côte d'Ivoire.

Barack Obama a reconnu le « progrès extraordinaire » du gouvernement ivoirien depuis la fin de la guerre civile en 2011 dans un décret, mettant du coup fin aux sanctions économiques mises en place en 2006. Des sanctions nées des rivalités entre le président sortant Laurent Gbagbo, inflexible, face à son challenger, Alassane Ouattara déclaré victorieux, suivies par une guerre civile qui a provoqué la mort de 3000 personnes.

Le porte-parole du Conseil national de sécurité (CNS), Ned Price, est revenu sur les efforts déployés par l'équipe mise en place par le président ivoirien, Alassane Ouattara, et la lutte contre les trafics d'armes et de ressources naturelles menée par cette dernière. « La Côte d'Ivoire a pris des mesures significatives pour renforcer ses institutions gouvernementale et économique, et pour concilier les différends qui ont mené à la guerre », a déclaré Ned Price.

L'annonce des Etats-Unis intervient après celle du Conseil de sécurité, qui a déclaré la fin officielle de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) pour la fin 2017 étant donné qu'il a atteint les objectifs qui lui ont été assignés.

Compte tenu de ces différentes avancées et réalisations, Barack Obama a décidé de mettre fin aux sanctions unilatérales prises en février 2006, par son prédécesseur, George W. Bush. Le gouvernement américain a souligné, cependant, qu'il reste des défis à relever, évoquant des difficultés notamment dans la réforme agraire, et appelant des autorités du pays à garantir que « les bénéfices de la croissance économique se fassent sentir dans toutes les couches de la population ».

Noël Ndong

LIBYE

De violents combats contre l'EI à Syrte

Après deux semaines d'accalmie, les forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA) ont annoncé, le 18 septembre, la reprise des combats contre les djihadistes du groupe Etat islamique (EI) retranchés à Syrte.

Plusieurs fois annoncée comme imminente, la reprise de l'ex-bastion de l'EI en Libye se heurte à la détermination farouche des derniers djihadistes, désormais acculés dans une petite zone de la ville portuaire, située à 450 km à l'est de Tripoli. « Nos forces ont visé à l'aide de l'artillerie lourde les sites où se cachent les combattants de Daech (acronyme arabe de l'EI). Nos forces ont neutralisé deux voitures piégées dans le quartier N.3 avant de se retrouver en première ligne de front », a indiqué le centre de presse des forces loyales au GNA, qui tentent depuis quatre mois de reprendre cette ville.

Et Reda Issa, porte-parole de l'opération militaire lancée le 12 mai par le GNA d'affirmer : « Deux kamikazes qui se trouvaient à bord des véhicules ont tenté, sans succès, d'atteindre nos forces (...) mais ont été stoppés lorsque nos troupes les ont fait exploser ». « Nos forces sont engagées dans des combats violents contre des combattants de Daech et il y a une avancée sur le terrain », a-t-il ajouté.

Dans la soirée, les forces pro-GNA ont annoncé dans un communiqué avoir repris le contrôle de plusieurs bâtiments, dont un hôpital de campagne et une école qui avait été transformée par les djihadistes en atelier où étaient assemblées les voitures piégées. Selon l'hôpital de campagne de Syrte, trois combattants des forces pro-gouvernementales ont été tués dans les affrontements de dimanche.

La semaine dernière l'Italie a annoncé qu'elle s'appête à envoyer, à la demande du GNA, des militaires en Libye pour gérer et protéger un hôpital de campagne à Misrata, une ville située à mi-chemin entre Syrte et Tripoli. Rome a, pour sa part, prévu d'envoyer un total de 300 militaires : 100 médecins et infirmiers et 200 parachutistes pour assurer la sécurité de l'hôpital. Depuis le début de l'opération pour la reprise de Syrte, les combats ont fait plus de 450 morts et quelque 2.500 blessés parmi les forces du GNA.

Josiane Mambou Loukoula

BRÈVES INTERNATIONALES

USA : la thèse islamiste gagne du terrain après les attaques du week-end

Les autorités recherchaient lundi un homme d'origine afghane en connexion avec l'attaque à la bombe à New York samedi, rendant crédible la thèse d'un attentat jihadiste à New York comme dans d'autres villes américaines où plusieurs engins explosifs ont été retrouvés ce week-end. Le FBI et la police ont lancé un avis de recherche visant un Afghan de 28 ans naturalisé américain, résidant dans le New Jersey, tout près de New York.

Dans le Minnesota (nord), un étudiant d'origine somalienne avait attaqué, également samedi soir, à l'arme blanche, neuf personnes dans un centre commercial avant d'être abattu, une attaque revendiquée le lendemain par le groupe Etat islamique. Ces nouvelles informations replacent la question de la sécurité au cœur de la campagne pour la présidentielle du 8 novembre. Comme certains pays européens, les Etats-Unis ont connu ces derniers mois plusieurs attaques sanglantes perpétrées par des musulmans radicalisés, à Orlando en juin (Floride, 49 morts, revendiquée par l'EI) et San Bernardino en décembre (Californie, 14 morts, saluée mais pas revendiquée par l'EI).

SYRIE. Le bruit des armes se fait de nouveau entendre en Syrie, notamment à Alep, une semaine après le début de la trêve que vont tenter de sauver les grandes puissances en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. - Après des violations du cessez-le-feu en Syrie, notamment à Alep, la tension monte entre Washington et Moscou avant l'expiration prévue de la trêve.

NATIONS UNIES. Les 193 pays de l'ONU adoptent lundi à New York, en prélude de l'Assemblée générale annuelle, une série d'engagements pour répondre à la plus grave crise migratoire depuis la deuxième Guerre mondiale mais, certaines ONG dénoncent d'avance une occasion manquée.

BERLIN. Angela Merkel et sa politique d'ouverture aux réfugiés se retrouvent plus que jamais dans le collimateur après un deuxième revers électoral consécutif subi dimanche par son parti lors d'un scrutin local à Berlin, marqué par l'ancrage de la droite populiste dans le paysage politique. La crise migratoire qui secoue l'Europe depuis plusieurs mois nourrit la rhétorique des formations populistes à travers le continent et dope leur audience, à l'image de l'AFD en Allemagne.

MOSCOU. Le parti du président Vladimir Poutine, Russie Unie, a remporté une écrasante majorité à la Douma aux législatives dimanche, décrochant la majorité absolue et un nombre de sièges record depuis sa création en 2001. Avec une majorité sans précédent au Parlement, Vladimir Poutine a les coudées franches pour faire adopter un budget de rigueur adapté à l'assèchement de la manne pétrolière en attendant des réformes plus douloureuses pour l'après-présidentielle de 2018.

PARIS. La France rend hommage lundi aux victimes du terrorisme, lors d'une cérémonie annuelle qui revêt une dimension particulière alors que le pays est frappé par des attaques jihadistes à répétition depuis un an.

AFP



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**30.000.000 F
À SE PARTAGER**

Jusqu'au 19 octobre,
active un forfait Masolo
ou Internet pour être éligible

Promo
Rentrée scolaire



CENTRAFRIQUE

Plusieurs morts dans un affrontement entre Séléka et Anti-Balaka à Kaga-Bandoro

Un affrontement a eu lieu, le 16 septembre dans la soirée, entre des fractions ex-Séléka et des miliciens Anti-Balaka au village Ndomété situé à 10 kilomètres de Kaga-Bandoro, faisant au moins une dizaine de morts et plusieurs blessés, a-t-on appris des sources hospitalières.

Cet affrontement est survenu après la visite du président Faustin Archange Touadera le 4 août dernier, dans la ville pour parler de la paix et du désarmement. Des sources hospitalières ont fait savoir qu'au moins dix personnes ont été tuées et une quinzaine de blessés enregistrés après les événements.

Le Préfet de la Nana-Gribizi, Gaston Yendemo, joint par le RJDH alors qu'il se trouve à Bangui, a confirmé l'attaque: « oui la situation est sérieuse, il y a eu au moins cinq personnes tuées et des pillages. Je continue à recouper les informations sur les raisons de cet affrontement car la ligne téléphonique est mauvaise », a-t-il confié au RJDH.

Une source sécuritaire a précisé au RJDH que des miliciens Anti-Balaka auraient pris fuite dans

la brousse « des représailles des ex-Séléka s'en sont suivies sur la population civile. Des commerces et maisons ont été pillés. La radio Kaga, nouvellement installée a aussi été pillée et des civils repartent en vague sur les sites des déplacés », a-t-elle expliqué, sans donner les raisons de ce nouvel affrontement.

Des structures humanitaires sont aussi touchées. L'ONG Person in Need Relief Mission (PNRM), basée à Kaga-Bandoro depuis mai 2016 a été pillée par des hommes armés. Joint par le RJDH, le porte-parole de la Minusca n'a pas été en ligne y compris celui du gouvernement pour donner leurs versions des faits.

Dans la journée du vendredi vers 11 heures, les commerces ont été fermés suite à la sortie massive des ex-Séléka avec leurs armes

de guerre. Des humanitaires ont été interdits de sortir de leurs bureaux à cause de ce mouvement inquiétant.

Le 17 septembre, on rapporte la présence des Casques bleus de la Minusca pour sécuriser les endroits stratégiques notamment l'aérodrome et l'hôpital préfectoral de Kaga-Bandoro, qui a été fermé le 12 septembre suite à l'incursion des ex-Séléka avant d'être rouvert le 15 septembre. Ces derniers avaient violenté le personnel soignant et traumatisé les malades pour mettre la pression, afin de soigner leurs compagnons d'armes blessés dans un accident de circulation.

La ville de Kaga-Bandoro, l'un des fiefs des rebelles de la Séléka, est contrôlée par le général Alkatom, un ancien soldat de 2e classe de l'armée régulière (FACA), promotion 2004 qui avait soutenu la rébellion de François Bozizé en 2003 avant de rejoindre la Séléka en 2011.

Plus de 40% d'enfants atteints de malnutrition sévère et aiguë à Bouar

De sources proches de l'hôpital préfectoral de Bouar, plus de 40% d'enfants souffrent de la malnutrition sévère et aiguë à Bouar. Au moins, deux enfants meurent de cette maladie par semaine dans cette ville, selon les mêmes sources.

En évoquant la malnutrition, un cadre de l'hôpital préfectoral parle de situation inquiétante « aujourd'hui plus de 40% d'enfants souffrent de la malnutrition sévère et aiguë. La situation est plus inquiétante que l'on ne saurait imaginer », a confié cette source gardant l'anonymat. La même source a précisé que plusieurs enfants meurent chaque semaine de cette maladie, « nous enregistrons régulièrement des cas de décès d'enfants malnutris. Pour être précis, un à deux enfants meurent de la malnutrition sévère et aiguë par mois ». L'hôpital préfectoral tente d'apporter les soins à la limite de ses moyens sauf que les aliments distribués prennent d'autres directions, « l'hôpital de Bouar prend en charge gratuitement les enfants atteints par cette maladie, malheureusement, les produits distribués, sont vendus sur le marché et au quartier », regrette un autre responsable de l'hôpital.

Une évaluation menée dans la Nana Mambéré, Mambéré Kadei, Sangha Mbaéré et la Lobaye a révélé que 16% des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition aiguë et 6,6% de la malnutrition sévère aiguë.

RJDH

La rentrée scolaire hypothéquée dans certaines écoles à la suite des actes de vandalisme

La rentrée scolaire risque d'être difficile dans certains établissements à Bangui et dans quelques villes de provinces. Cette situation est liée aux multiples cas de vandalisme subis par ces écoles.

Les multiples vols des tables-bancs et de matériels didactiques constatés au niveau des écoles Yakité, Castors et à Bouca risquent d'hypothéquer la rentrée 2016. La rentrée administrative fixée au 15 septembre dernier, n'a pas eu lieu selon le constat du RJDH.

A l'école Yakité comme à Castors, plusieurs tables-bancs ont été volés et les bureaux des directeurs vidés, d'après le chef du quartier Castors, Félix Kolouane qui regrette le manque de réaction des parents et des responsables de ces établissements, « les voleurs ont vidé les bureaux des directeurs et des administrateurs. Ils ont aussi emporté les portes et les tables-bancs qu'on vient de confectionner. Nous avons mis la main sur quelques voleurs et nous avons appelé les directeurs et quelques parents, ils sont venus constater mais sans rien dire », a-t-il déploré.

En plus du vandalisme, au moins dix d'écoles restent occupées par des hommes armés à travers le pays, rendant difficile la reprise des cours.

Josiane Mambou Loukoula




LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !




- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

COMMUNIQUÉ

Le Programme des Obsèques De Monsieur Casimir Otta, ancien député et ancien Directeur Général de la CNSS, décédé à Paris, le 08 septembre 2016, est arrêté comme suit :

- Mercredi 21/09/16 à 17h30 : arrivée de la dépouille mortelle à Maya-Maya, et dépôt à la morgue municipale
- Jeudi 22/09/2016 : - levée du corps (morgue municipale); -Veillée (résidence du disparu)
- Vendredi 23/09/2016 : -Recueillement (résidence)
- Messe de requiem (Basilique Sainte Anne du Congo)
- Inhumation (cimetière Bouka)



AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général, Monsieur Fadhel GUIZANI,

Il sera procédé, le samedi 24 septembre 2016 à 09 heures précises, à la Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

À l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT MILLIONS (100.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.(242) 06.668.70.49/06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016

L'Huissier de Justice

ADJONCTION DE NOM

Je m'appelle MISSAMOU Joseph. Je désire désormais être appelé MISSAMOU MAHAKA Joseph.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle N'Goma Mabilia Innoncent. Je désire m'appeler désormais N'Goma Innocent. Toute personne justifiant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.



Le chef de la famille Massa-Okale a la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de la veuve Ofemba née Mifounini Jacqueline, décès survenu le 14 Septembre 2016 au C.H.U de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°49 rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Charlem Léa Legnoki, les familles Legnoki, Ngambomi et Ekouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux étudiants de l'ENS à Brazzaville, le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Tresor Charmant Legnoki, survenu le 15 septembre à 3 heures du matin des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient à Talangai vers la rivière Tsiémé.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

La famille et les enfants Lewoli, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur chef de famille, Père, Oncle Lewoli François alias « Adzélé Double Tuyaux », survenu le Jeudi 16 septembre 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Lampama à Talangai (arrêt station marché Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

PAIX A SON AME !



Jocelyn Francis Wabout, Antoine Geismar Dilantsi et Émile Lebaly informent les leurs que les obsèques de leur regrettée mère et soeur Yvonne Mpoukémé se présente selon le programme suivant :



- Mardi, 20 septembre 2016 à 10h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h - 14h : hommage à domicile (25, rue Moukilanzouli. Arrêt Thomas Sankara. Voir pharmacie Leka) ;
- 15h : départ pour Odziba à 100km au nord de Brazzaville.
- Mercredi, 21 septembre 2016 : inhumation au cimetière familial d'Odziba.
- 14h : Fin du programme et retour sur Brazzaville.



La veuve Malonga née Oumba Françoise et les enfants Malonga annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mari et père, Malonga Albert dit Rolgat, survenu le samedi 10 septembre 2016 à Brazzaville.

La veillée est située au n°508, rue Louémé au Plateau des 15 ans à côté de l'église Mayangui.

L'inhumation a lieu ce mardi 20 septembre 2016 au cimetière familial à Makana II.

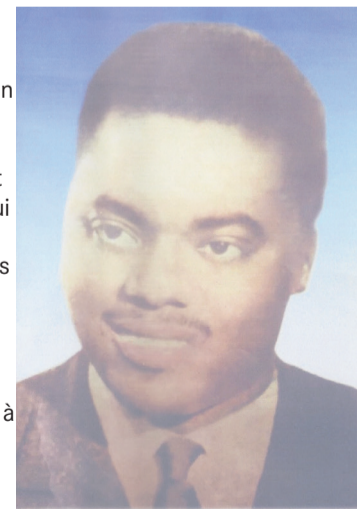
IN MEMORIAM

23 sept 1986 - 23 sept 2016
voix trente ans que notre papa Fasutin Okomba nous quittait pour un monde meilleur.

Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui à qui on continue de penser.

En ce jour commémorative, les enfants et petits-fils Okomba prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe sera dite pour la circonstance, à l'ancienne Ecole Jeanne d'Arc à côté de la cathédrale, le samedi 24 septembre 2015 à 15 heures.

**VENTE**

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m²

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

VIENT DE PARAÎTRE

L'autorégulation des médias au Congo-Brazzaville de Benjamin Ngoma

En 180 pages, l'auteur amorce une critique de la pratique du contrôle professionnel des productions médiatiques congolaises depuis 2002. Paru chez l'Harmattan en janvier 2016, l'essai de Benjamin Ngoma passe en revue le processus de mise en place des mécanismes d'autorégulation au Congo-Brazzaville.

D'emblée, Benjamin Ngoma consent, à sa 4^e de couverture, à établir la preuve que les mécanismes d'autorégulation des contenus des médias au Congo-Brazzaville sont encore embryonnaires et qu'un tel processus ne peut aboutir du jour au lendemain. Il circonscrit son apport en observant la pratique journalistique quelques années après sa mise en place.

Il est établi que, pour une telle étude d'un concept récent, l'auteur diplômé en journalisme et en littérature francophone de l'Université Marien- Nguabi a été obligé de passer en revue



Benjamin Ngoma

chaque étape de moralisation et d'accompagnement de la presse vers l'étape de professionnalisation souhaitée. Au passage, il relève les atouts et les faiblesses de ce cheminement. En définitif, il suggère des palliatifs susceptibles de renforcer l'efficacité du « jugement des pairs ».

Le livre est préfacé par Jean-Claude Gakosso, Maître de

conférences en sciences de l'information et de la communication, et mis en librairie chez l'Harmattan-Paris depuis le début de l'année 2016. Sa diffusion à Brazzaville n'arrive qu'en ce début du mois de septembre. Ce décalage de parution publique au Congo est dû aux contraintes de transport.

Neuf mois après la parution de son livre à Paris, l'auteur observe que les analyses demeurent d'actualité. Le public congolais pourra découvrir le contenu très bientôt. En octobre, pour une date à définir, une séance de dédicace sera organisée à l'Institut français du Congo (ex Centre culturel français), dans le cadre du « Débat d'Idées », sous le parrainage de la Fondation Niosi.

Actuellement, Benjamin Ngoma est enseignant vacataire au département des Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien- Nguabi.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Les sœurs Sarha et Emerance signent « Identité »



Les sœurs Sarha et Emerance devant la presse

Les deux responsables du groupe de gospel « Sion », les sœurs Sarha et Emerance ont été face à la presse, le 17 septembre dernier à Brazzaville, pour présenter leur orchestre et leur premier maxi single intitulé « Identité ».

Ce premier titre composé de deux chansons, « Tout genou fléchit » et « Je sais qui je suis », sera présenté au public brazzavillois et chrétien, le dimanche 25 septembre, à l'issue d'un concert gratuit à l'esplanade de la Mairie de Ouenze.

Pour les sœurs Emerance et Sarha, le message qu'elles entendent transmettre dans cet opus, c'est la parole de l'évangile par la louange et l'adoration. Car, selon elles, Sion signifie sanctification, influence

et onction pour la nation. Par ailleurs, « Sion a pour but de ramener, par la grâce du Seigneur Jésus-Christ et l'amour du Père céleste, les cœurs des hommes et des femmes vers le créateur Dieu », ont-elles indiqué.

En ce qui concerne la composition des chants et le choix de style musical, les deux artistes religieuses affirment que leur seul modèle demeure le Saint Esprit. Pourtant, le groupe gospel Sion avec seulement une année d'existence, semble disposer d'une bonne organisation, d'une équipe d'instrumentistes et des partenaires prêts à l'accompagner.

Les membres du groupe gospel Sion ont débuté leur carrière au sein de la chorale de l'église Impact centre chrétien

(ICC) de Brazzaville. Après la création du groupe, grâce notamment à la bénédiction de leur père spirituel, le pasteur Yves Castanou, les deux sœurs ont organisé un premier concert « de célébration » en janvier 2016, à Brazzaville.

Six mois plus tard, en juillet dernier, les sœurs Sarha et Emerance sont invitées à l'Impact conférence par l'église ICC au Palais des Congrès de Montreuil à Paris, en France. C'est cette expérience parisienne qui a poussé les deux artistes à signer ce maxi single. « Nous voulons contribuer à rebâtir l'autel de l'adoration au Congo Brazzaville jusqu'aux extrémités de la terre », ont promis les deux sœurs.

Fiacre Kombo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 3^e journée, 1^{re} division

Deux jours après avoir reçu leur CIT provisoire, Merveille Ndockyt et Moïse Nkounkou n'ont pas manqué leurs débuts en Albanie.

Lors de la réception de Kukesi, le premier était titulaire et le second est entré à la 64^e alors que les visiteurs menaient 2-1. Deux minutes plus tard, Nkounkou offre une passe décisive à Ndockyt qui égalise pour le FK Tirana. 2-2 score final.

Angleterre, 8^e journée, 2^e division

Belle réaction des Wolves après la claque subie à domicile face à Barnsley (0-4) : Prince Oniangué et ses coéquipiers l'emportent 2-0 sur le terrain de Newcastle avec un but contre son camp de Chancel Mbemba. Aligné sur la gauche d'un milieu à trois, Oniangué a joué toute la rencontre. Les Wolves sont désormais 10^e avec 12 points.

Angleterre, 8^e journée, 4^e division

Sans Amine Linganzi, remplaçant, Portsmouth chute à Accrington (0-1). Pompey est 5^e avec 14 points.

Belgique, 7^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire dans l'axe de la défense lors de la victoire de Zulte-Waregem face à Courtrai (2-1).

Sans Sylver Ganvoula, un peu court physiquement après avoir repris l'entraînement mardi dernier, Westerlo s'incline devant son public face à Mouscron (1-3).

Sans Kevin Koubemba, suspendu, Saint-Trond corrige Waasland-Beveren (4-1).

Avec 16 points, Zulte-Waregem est assuré de conserver la première place, avant les matchs d'Anderlecht et La Gantoise ce dimanche. Charleroi (qui a partagé les points avec Malines vendredi soir) est 5^e avec 12 points, loin devant Saint-Trond, 11^e avec 7 points. Westerlo ferme la marche avec 1 petit point.

Géorgie, 6^e journée, 1^{re} division

Première titularisation pour Romaric Etou en Géorgie. Mais le latéral congolais, aligné sur le flanc gauche, ne peut empêcher la défaite du FC Dila Gori face au leader, Samtredia (1-2). Un revers frustrant puisque Dila Gori avait ouvert le score à la 62^e avant de concéder deux buts aux 80^e et 86^e. Le club de l'international Espoirs congolais est 5^e sur 7 avec 6 points.

Allemagne, 7^e journée, 4^e division, groupe Nordoste

Francky Sembolo était remplaçant lors de la lourde défaite de son équipe, le Berliner AK 07 chez le Carl Zeiss Jena (0-3). L'attaquant congolais est entré à la pause.

Belgique, 6^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire en défense centrale lors de la victoire de Roulers face au Cercle de Bruges (2-1).

Aligné au coup d'envoi, Yannick Loemba a participé au match nul de Louvain face à Antwerp (0-0). Averti en seconde période.

Au classement, l'Union-Saint-Gilloise (victoire contre Lommel vendredi) est deuxième avec 9 points. Roulers est 5^e avec 8 points et Louvain ferme la marche avec 4 points.

Chypre, 4^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Donneil Moukanza est entré à la 30^e lors du match nul de l'Aris Limassol sur le terrain du NEA Salamis (0-0). Avec 3 points, l'Aris est 9^e.

Italie, 4^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 79^e lors de la victoire de l'Inter Milan face à la Juventus (2-1). Avec ce succès, l'Inter revient à 2 points de son adversaire et Franck De Boer, menacé avant le match, sauve sa tête.

Grèce, 4^e journée, 1^{re} division

Le duel entre le Panathinaïkos de Christopher Samba et le PS Giannina de Christopher Maboulou tourne largement en faveur de ce dernier, titulaire en défense centrale. Le Pana s'impose 4-0. Mais Maboulou n'est malheureusement resté que 27 minutes sur le terrain: il est sorti pour laisser la place au gardien remplaçant après l'expulsion de Pschalakis à la 23^e.

Suisse, 7^e journée, 4^e division

A nouveau remplaçant au coup d'envoi, Matt Moussilou est entré à la pause alors qu'Yverdon était mené 1-2 à Martigny. Quelques minutes plus tard, l'ancien attaquant international égalisait et permettait, avec ce 4^e but en deux apparitions, à son club de prendre un point. Yverdon est 2^e du classement.

Turquie, 4^e journée, 1^{re} division

Remplaçant au coup d'envoi, Dzon Delarge est entré en jeu à la 77^e lors du succès d'Osmanlispor face à Adanaspor (1-0). Invaincu (2 victoires et 2 nuls), Osmanlispor est 5^e avec 8 points.

Camille Delourme

MARCHE DU 19 SEPTEMBRE

Scènes de violence à Kinshasa

Tirs de sommation par-ci, bruits assourdissants des gaz lacrymogènes par-là, Kinshasa a, le temps d'un éclair, frôlé la catastrophe à l'occasion de la marche du Rassemblement organisée lundi.

Alors que tout, au départ, paraissait bien réglementé à la lumière du consensus trouvé la veille entre le gouverneur de Kinshasa et les organisateurs, d'aucuns étaient surpris par la tournure prise par cette manifestation qui a vite tourné à l'émeute. Forts de l'autorisation de la ville obtenue en bonne et due forme, les organisateurs avec à leur tête quelques têtes d'affiche du Rassemblement parmi lesquels Martin Fayulu, Félix Tshisekedi, Franck Diongo, Joseph Olengankoy et autres, avaient eu de la peine à canaliser le flux de leurs militants venus, déjà tôt le matin, en grand nombre au point de ralliement à l'échangeur de Limete.

Le débordement était, pour ainsi dire, à la mesure du gigantisme que l'opposition entendait imprimer à cette manifestation qui, d'après ses organisateurs, devrait sonner le glas du pouvoir de Joseph Kabila entré, depuis ce jour, dans l'inconstitutionnalité pour non-convocation du corps électoral à échéance échue conformément à la Constitution. Aussi le préavis constitutionnel par rapport à la fin de son mandat devrait-il donc courir à compter du 19 septembre, ont expliqué les organisateurs. La manifestation dite pacifique n'aura finalement duré qu'une bonne demi-heure. Les choses se sont gâtées au niveau de la 12^e rue Limete lorsque les manifestants ont commencé à s'en prendre aux forces de l'ordre sur fond d'invectives et des chants hostiles au régime. Des symboles du pouvoir ont été pris pour cible y compris quelques biens

publics. Des bus de la société Transco ont été caillassés à maints endroits incitant l'ire des policiers enjoins par la hiérarchie à disperser les manifestants. Le mot d'ordre était formel. La marche a été annulée. Pour le pouvoir public, il n'était nullement question de laisser l'opposition poursuivre sa marche qui s'inscrivait plutôt dans un schéma de guerre civile sur fond de vandalisme, de pillage, de destruction méchante et de perturbation de l'ordre public.

Des échauffourées entre forces de l'ordre et manifestants, il en résulte des scènes de casse et de pillages à certains endroits. Dans le quartier chaud de Masina, le branle-bas était total autant qu'à Limete où le siège du parti présidentiel PPRD a été réduit en cendres y compris celui du RCD d'Azarias Ruberwa. Des témoins font état des tirs des gaz lacrymogènes notamment dans les communes de Ndjili, Lemba, Limete et Bandal. À Ndjili, des témoins indiquent qu'une station-service et un commerce ont été incendiés. Au centre-ville de Kinshasa, plusieurs entreprises publiques et privées et écoles n'ont pas ouvert. Le recours par la police du gaz lacrymogène n'a fait qu'exacerber une tension qui est allée crescendo au fil de la journée jusqu'à entraîner mort d'hommes, plusieurs blessés et des dégâts matériels importants. Un policier aperçu en train de tirer à balle réelle les manifestants a été maîtrisé par ces derniers, puis lynché sans autre forme de procès. L'opposition parle de sept morts tandis que la majorité de deux cadavres recensés dont celui du policier abattu au siège du PPRD. Le calme a été rétabli en début d'après-midi. L'opposant Martin Fayulu s'en est tiré avec une plaie sur la tête, blessé violemment par des policiers, apprend-on.

Alain Diasso

AFRIQUE

Plus de sept trajectoires de croissance hors mines et hydrocarbures

Dans son dernier rapport intitulé « MGI Lions on the Move II : réaliser le potentiel des économies africaines », le cabinet américain présent dans six pays africains, Mc Kinsey, a identifié plusieurs voies divergentes de croissance dans le continent africain. Malgré la chute des cours mondiaux des matières premières, l'Afrique restera ainsi la deuxième région à forte croissance du monde d'ici à 2020.

L'analyse révèle d'abord le net ralentissement de la croissance globale de l'Afrique à la suite de la chute des cours mondiaux des matières premières. Au moins onze pays de la région sont durement affectés par cette crise, représentant plus de 60 % du PIB régional. Le reste de l'Afrique, qui forme environ 40 % du PIB, est arrivé paradoxalement à maintenir un certain niveau de croissance, voire à l'accélérer. En effet, l'on constate la montée du taux de croissance de 4,1 % (2000 et 2010) à 4,4 % (2010 et 2015). Par ailleurs, McKinsey projette une consolidation des fondamentaux et opportunités commerciales sur le long terme. Si les perspectives d'avenir restent globalement intéressantes, la croissance des économies africaines continuera à emprunter des voies divergentes. Désormais, la croissance africaine n'est plus soutenue seulement par l'exportation des matières premières. De ce fait, les dirigeants devront mieux composer avec les nouvelles voies de croissance qui se développent à plein régime, notamment la dynamique sociale, les ressources naturelles essentielles, la révolution technologique accélérée, la demande ou consommation intérieure,

les dépenses des entreprises et la production manufacturière.

Le rapport constate une dynamique sociale de plus en plus forte. La région enregistre actuellement l'un des taux les plus rapides d'urbanisation au monde. Au moins 187 millions d'Africains vivront en ville au cours des dix prochaines années. D'ici à 2034, le continent africain comptera la plus grande population en âge de travailler au monde. L'autre voie de croissance tient de la présence des plus vastes réserves mondiales d'un grand nombre de ressources naturelles essentielles. 60 % de la surface agricole utile encore non utilisée dans le monde se trouve effectivement dans le continent. Au sujet de la révolution technologique accélérée, le rapport fait allusion à la forte pénétration des smartphones, avec un taux qui dépasserait les 50 % d'ici à 2020.

En bonne place parmi les trajectoires de la croissance africaine, il y a les dépenses des ménages qui connaîtront une hausse de 3,8 % d'ici à 2025, s'établissant à 2 100 milliards de dollars américains. Le cabinet McKinsey parle d'une contribution plus significative des dépenses d'entreprises. Celles-ci passeront de 900 à 3 500 milliards de dollars américains entre 2015 et 2025. Quant à la production manufacturière, elle devrait doubler pour atteindre les 500 milliards. Les 3/4 de la production additionnelle proviendraient des entreprises basées en Afrique. À en croire le rapport, le continent compte actuellement environ 700 entreprises générant des revenus de plus de 500 millions de dollars américains.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Une campagne de vaccination contre le choléra à Kinshasa

Prévue du 21 au 25 septembre, cette campagne cible quatorze aires de santé dans cinq zones de santé de la ville de Kinshasa, notamment Limete, Kingabwa, Maluku 1, Nsele et Masina 2. Et près de trois cent six mille six cent trente-neuf personnes d'un an et plus vont être vaccinées avec du vaccin choléra oral (VCO).

La campagne s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'épidémie de choléra et pour réduire le risque de l'extension de la maladie dans la ville de Kinshasa en cours dans les zones de santé le long du fleuve Congo. Les cinq zones de santé ciblées par cette campagne réactive contre le choléra sont confrontées au problème d'accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement. Grâce à l'appui de Gavi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fourni six cent quatre-vingt mille sept cent quarante doses de vaccin anticholérique. La campagne réactive va se dérouler en deux passages nécessaires pour protéger une personne. La première dose de VCO sera administrée du 24 au 28 septembre et la deuxième du 13 au 16 octobre 2016. Le vaccin est oral. Pour atteindre toute la cible, la stratégie arrêtée est celle de porte à porte.

Le Dr Vincent Sodjinou, gestionnaire OMS de la réponse à l'épidémie du choléra en RDC, note que la vaccination contre le choléra avec le vaccin oral constitue une composante additionnelle importante et efficace, car elle crée au sein de la communauté une immunité collective qui sera une barrière supplémentaire contre la flambée actuelle de choléra. Pour atteindre toutes personnes ciblées, l'opération de dénombrement des ménages avait commencé depuis le 15 septembre. La population cible est

de trois cent six mille six cent trente-neuf personnes pour une population totale de trois cent dix-neuf mille quatre cent seize habitants. Pour mener à bien cette campagne de vaccination contre le choléra, cinq cent douze équipes, cent soixante-onze superviseurs, vingt-cinq mobilisateurs sociaux, vingt et un crieurs publics et cent vingt-cinq animateurs communautaires sont mobilisés. C'est la première campagne de vaccination VCO que les autorités sanitaires de la RDC organisent. Pour améliorer la qualité des services au cours de la vaccination, le ministère de la santé avec l'appui de l'OMS a démarré les formations du personnel du niveau central et de la ville-province de Kinshasa. Elle prend en compte tous les aspects de la campagne, à savoir organisation de la campagne, la gestion de la chaîne du froid (Stockage, transport et distribution des vaccins), la destruction des déchets, la communication, la surveillance des Mapi, l'utilisation des outils de gestion, la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la campagne, les enquêtes en post-campagne au niveau communautaire et la coordination.

Pour renforcer la riposte dans la ville de Kinshasa et dans d'autres provinces du pays, l'OMS a aussi déployé des équipes d'experts internationaux et nationaux pour aider les équipes locales du ministère de la Santé. Et il a mis préalablement en position 23 kits cholera et 4 millions de comprimés d'aquatabs dans les provinces les plus affectées. Dans le cadre de l'effort d'endiguement, l'OMS et les partenaires soutiennent de larges campagnes de communication pour inciter les familles à respecter les mesures de prévention et de protection.

Aline Nzuzi

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

DIALOGUE

La date de la prochaine présidentielle fait polémique

Majorité et opposition n'arrivent toujours pas à s'accorder sur ce point crucial de l'accord politique en gestation. Vital Kamerhe et ses pairs de l'opposition tiennent à ce que la date de la prochaine présidentielle soit clairement mentionnée dans l'accord politique en gestation après refonte totale du fichier électoral.

Alors qu'on croyait que les choses décollaient après qu'opposition et majorité se soient mis d'accord sur l'ordre des scrutins, force est de constater qu'on n'est pas encore totalement sorti de l'auberge. Le dialogue est de nouveau dans l'impasse. Et pour cause ? Les deux composantes ne s'accordent pas sur la date de la présidentielle. Ceci d'après Vital et ses pairs de l'opposition est une exigence majeure. Ils tiennent à ce que la date de la prochaine présidentielle soit mentionnée clairement dans l'accord politique en gestation après refonte totale du fichier électoral. Les délégués de l'op-

position tiennent effectivement à quitter la Cité de l'Union africaine en ayant une idée exacte sur le jour, le mois et l'année du scrutin présidentiel couplé aux législatives et aux provinciales. Ils sont soutenus dans leur position par les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) qui insistent sur

ce détail sous menace de ne pas signer l'accord qui sanctionnera les travaux du Dialogue. Cette approche n'est pas partagée par la majorité dont les délégués présents au dialogue rejettent plutôt la balle dans le camp de la Cénî, seule habilitée à leurs yeux, à fixer la date de la tenue de la présidentielle. Cela relève, selon eux, de ses prérogatives et il n'appartient pas aux composantes au dialogue de se substituer à la centrale électorale sur cette matière éminemment électorale. « Il appartient donc à celle-ci de publier un calendrier électoral car les options politiques ayant déjà été levées par le dialogue », soutient un cadre de la majorité. Et pendant que le dialogue touche à son terme, les divergences persistent encore entre la majorité et l'opposition notamment sur la modification éventuelle de la Constitution par voie du référendum, et sur l'inéligibilité de l'actuel président de la République par rapport au prochain scrutin présidentiel. Ces points qui devraient faire l'objet d'un débat à la plénière de clôture du 19 septembre, ont été renvoyés à ce 20 septembre.

ce détail sous menace de ne pas signer l'accord qui sanctionnera les travaux du Dialogue.

Cette approche n'est pas partagée par la majorité dont les délégués présents au dialogue rejettent plutôt la balle dans le camp de la Cénî, seule habilitée à leurs yeux, à fixer la date de la tenue de la présidentielle. Cela relève, selon eux, de ses prérogatives et il n'appartient pas aux composantes au dialogue de se substituer à la centrale électorale sur cette matière éminemment électorale. « Il appartient donc à celle-ci de publier un calendrier électoral car les options politiques ayant déjà été levées par le dialogue », soutient un cadre de la majorité. Et pendant que le dialogue touche à son terme, les divergences persistent encore entre la majorité et l'opposition notamment sur la modification éventuelle de la Constitution par voie du référendum, et sur l'inéligibilité de l'actuel président de la République par rapport au prochain scrutin présidentiel. Ces points qui devraient faire l'objet d'un débat à la plénière de clôture du 19 septembre, ont été renvoyés à ce 20 septembre.



Des manifestants

Alain Diasso

CLASSEMENT-FIFA

La RDC à la 51^e position en septembre

Avec cinq places gagnées en septembre au classement Fifa, la RDC se retrouve à la 51^e position au niveau mondial et au 6^e rang en Afrique.

La République démocratique du Congo (RDC) a grappillé cinq places au classement Fifa pour le mois de septembre par rapport à celui du mois d'août. Elle occupe la 51^e position, selon l'actualisation de cet indice des pays dans la planète football effectué le 15 septembre à Zurich en Suisse. La sélection RD-congolaise conduite par le sélectionneur Florent Ibenge doit ce bond de cinq places à sa qualification, avec la manière, à la phase finale de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique (CAN). Les Léopards ont surplombé les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine par quatre buts à un, en dernière journée des éliminatoires de la CAN prévues pour janvier et février 2017 au Gabon.

Cette 51^e position au classement Fifa confère à la RDC la sixième place en Afrique, devant l'Égypte alors que la Côte d'Ivoire (34^e rang mondial) trône au niveau continental. L'Algérie a donc quitté sa première en perdant trois places au niveau mondial pour se retrou-



Les Léopards de la RDC

ver au 35^e rang. Le Sénégal (39^e rang) est troisième en Afrique, devant la Tunisie (42^e rang mondial), le Ghana (43^e rang mondial), naturellement la RDC (51^e rang mondial), l'Égypte (53^e rang mondial), le Congo Brazzaville (54^e rang mondial),

le Mali (54^e rang mondial). Le Maroc (58^e rang mondial) ferme le top dix en Afrique.

Le Cameroun 59^e rang est onzième, suivi de la Guinée (61^e rang mondial), de l'Afrique du Sud (62^e rang mondial), du Nigeria (64^e rang mondial), de

l'Ouganda (65^e rang mondial), du Burkina Faso (67^e rang mondial), du Bénin (71^e rang mondial), du Cap-Vert (72^e rang mondial), de la Guinée Bissau (73^e rang mondial). Et la Libye (76^e rang mondial) qui s'engouffre dans les vingt premiers

pays en Afrique pour le mois de septembre. Le Top-dix mondial se constitue de l'Argentine, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Colombie, du Brésil, du Chili, du Portugal, de la France, de l'Uruguay et des Pays de Galles.

Martin Enyimo

EUROPE

La crise migratoire nourrit le populisme

La crise migratoire qui secoue l'Europe nourrit la rhétorique des formations populistes, principalement d'extrême droite et anti-Bruelles, et dope leur audience, à l'image de l'AFD en Allemagne. Voici les principaux exemples :

Allemagne. À un an des législatives, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de la chancelière Angela Merkel a subi dimanche 18 septembre un nouveau revers à Berlin face au mouvement anti-migrants et anti-islam Alternative pour l'Allemagne (AfD, lancé en 2013), qui entre au parlement local avec 14,2% des voix (17,6% pour la CDU).

L'AFD sera ainsi présente dans dix parlements régionaux sur seize. Capitalisant sur l'inquiétude après l'arrivée de 1,1 million de réfugiés en 2015, elle pourrait entrer dans un an au Parlement fédéral, ce qui serait une première pour un parti de droite populiste depuis l'après-guerre en

Allemagne.

Autriche. Le Parti de la liberté (FPÖ), l'un des partis d'extrême droite les mieux implantés en Europe, a échoué de peu à gagner la présidentielle le 22 mai, ce qui aurait été une première européenne. Les deux grands partis au pouvoir depuis 1945 avaient été éliminés d'entrée. Le FPÖ a obtenu l'annulation du scrutin, et une nouvelle élection devrait se tenir le 4 décembre.

Slovaquie. L'extrême droite est entrée au Parlement en mars avec 14 sièges sur 150 pour le parti Notre Slovaquie (LSNS), lancé en 2012 et hostile aux Roms, à l'Otan comme à l'Union européenne (UE). Son président Marian Kotleba est considéré par ses opposants comme un néo-nazi. Le chef du gouvernement de centre-gauche Robert Fico a été réélu grâce notamment à un discours anti-immigration.

Hongrie. Au pouvoir depuis 2010, le Premier ministre Viktor Orban, président du Fidesz (po-

puliste), organise le 2 octobre un référendum sur la répartition des réfugiés dans l'UE, après avoir érigé depuis l'automne 2015 des clôtures aux frontières avec la Serbie et la Croatie. Sa rhétorique profite au Jobbik (extrême droite) de Gabor Vona qui infléchit actuellement son discours antisémite, xénophobe et eurosceptique et ambitionne de détrôner le Fidesz aux législatives de 2018.

Pologne. Le parti conservateur et eurosceptique Droit et Justice (PiS) est revenu au pouvoir fin 2015. Son chef Jaroslaw Kaczynski a mis en garde contre les «parasites» des réfugiés. Le gouvernement s'oppose depuis juillet à la Commission européenne sur l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Finlande. Après ses 17,65% aux législatives d'avril 2015 (38 députés sur 200), le parti anti-immigration et eurosceptique des Vrais Finlandais participe au gouvernement de coalition. Son

président Timo Soini, ministre des Affaires étrangères, a admis fin 2015 que son parti pâtissait de la crise des migrants en étant aux affaires. Norvège. Pour la première fois en 40 ans d'existence, le parti du Progrès (FrP) a accédé au gouvernement en octobre 2013 dans une coalition dominée par les conservateurs, malgré un recul électoral (16,3% contre 22,9% quatre ans auparavant). En décembre 2015, l'une de ses responsables, Sylvi Listhaug, s'est vu confier le nouveau ministère de l'Immigration et de l'Intégration.

Danemark. Le Parti Populaire Danois (DF) est un partenaire incontournable pour les gouvernements libéraux. Il a rafflé 21,1% des voix aux législatives de 2015 et revendique la mesure de confiscation des biens de valeur aux migrants pour financer leur accueil entré en vigueur début février.

Grande-Bretagne. Le choix historique des Britanniques le 23 juin

pour le Brexit marque la concrétisation la plus spectaculaire du succès des populismes. Diane James, nouvelle présidente du parti anti-immigration et europhobe Ukip ambitionne d'en faire le premier parti d'opposition à la place du Parti travailliste.

France. le Front National (FN, extrême droite) surfe sur les succès électoraux depuis 2012. Sa présidente, Marine Le Pen, compare le flux de migrants à une «invasion». Tous les sondages annoncent la présence au second tour de la présidentielle de 2017 de Mme Le Pen qui veut un référendum sur la sortie de l'UE.

Pays-Bas. le Parti pour la Liberté (PVV, extrême droite, 12 députés), créé en 2006, est en tête des sondages pour les législatives de mars 2017. Il a lancé notamment sa campagne en affirmant vouloir «fermer toutes les mosquées» et «interdire le Coran». Son chef Geert Wilders veut aussi un référendum sur la sortie de l'UE.

D'après AFP

NATIONS UNIES

Les dirigeants mondiaux prêts à aider les réfugiés, mais sans engagements précis

Les 193 pays de l'ONU ont promis lundi de tenter d'améliorer le sort de millions de réfugiés, pour répondre à une crise sans précédent, mais sans se fixer d'objectifs chiffrés, au grand dam des ONG.

Cette déclaration d'intention les engage à «protéger les droits humains de tous les réfugiés et migrants», accroître le soutien aux pays d'accueil débordés et promouvoir l'éducation des enfants réfugiés, a énuméré le secrétaire général Ban Ki-moon, en ouvrant ce premier sommet onusien consacré aux migrations.

Il a appelé les dirigeants mondiaux à «combattre la xénophobie croissante», dont sont victimes les migrants.

Refusant que ce sommet soit celui «de l'auto-congratulation et du confort», le Haut commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad al-Husseini, s'en est pris avec virulence aux «sectaires et aux escrocs» qui refusent «de partager les responsabilités» en accueillant davantage de réfugiés sur leur sol. «Beaucoup semblent avoir oublié les deux guerres mondiales, ce qui se passe quand la peur et la colère sont attisées par des demi-vérités et des mensonges flagrants», a-t-il lancé.

«L'amère vérité est que ce sommet a été convoqué parce que nous avons échoué, que nous avons échoué à mettre fin à la guerre en Syrie», a-t-il ajouté, déclenchant des applaudissements.

Ce sommet a pour toile de fond la guerre en Syrie, qui a fait plus de 300.000 morts en cinq ans et poussé plus de quatre millions de Syriens à l'exil vers des pays voisins surchargés ou vers l'Europe.

Occasion manquée

Le texte adopté lundi par consensus est une simple déclaration politique qui ne contient pas d'objectifs chiffrés, et surtout pas d'engagements précis sur la répartition du fardeau. Ban Ki-moon avait suggéré que les pays accueillent chaque année 10% du total des réfugiés, aux termes d'un «pacte

mondial». Mais au fil des négociations, cet objectif a disparu et le pacte a été renvoyé à 2018 au plus tôt.

Les ONG actives en faveur des migrants et réfugiés n'ont pas manqué de dénoncer d'avance une occasion manquée. Pour l'ONG britannique Oxfam, «ces engagements politiques sont bien en deçà de ce qu'il faudrait pour traiter le problème».

«On ne sent pas définitivement de volonté politique forte», a déclaré à l'AFP la présidente de Médecins du monde, Françoise Sivignon. Elle a déploré l'absence d'un «véritable plan de relocalisation» et des lacunes du texte sur la protection des mineurs non accompagnés, qui sont «extraordinairement vulnérables».

Rejetant ces critiques, la représentante de M. Ban pour ce sommet, Karen Abuzayd, a fait valoir à l'AFP que les pays s'engagent dans leur déclaration à atteindre l'objectif fixé par le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies. Or, celui-ci préconise de réinstaller 5% du total des réfugiés. Cela équivaldrait à réinstaller 1,1 million de réfugiés en 2017, contre 100.000 en 2015, «soit dix fois plus», affirme-t-elle.

aujourd'hui, ce sera au tour du président américain, Barack Obama, d'aborder la crise migratoire sous un angle plus concret. Il a invité une quarantaine de pays donateurs, qui vont promettre d'accueillir davantage de réfugiés, de leur offrir des possibilités d'éducation et d'emplois et d'accroître l'aide aux principaux pays d'accueil, souvent débordés.

Il y a 65 millions de personnes déplacées dans le monde, dont 21 millions de réfugiés, fuyant persécutions, pauvreté ou conflits. En deux ans, 7.000 hommes, femmes et enfants ont péri en Méditerranée en tentant de gagner l'Europe. Plus de la moitié des réfugiés vivent dans huit pays (Liban, Jordanie, Turquie, Iran, Kenya, Ethiopie, Pakistan, Ouganda), tandis que les pays les plus riches n'en accueillent que 14%.

D'après l'AFP

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des nouvelles réformes pour les policiers entrent en vigueur

Dans le cadre de l'application des nouvelles directives de la police routière, une réunion de sensibilisation a eu lieu le lundi 19 septembre à Pointe-Noire sous les auspices du général de police Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police

d'infliger des amendes frauduleuses aux automobilistes.

«Les nouvelles mesures s'appliqueront avec un nouveau personnel. La police routière étant le miroir de la police à Pointe-Noire, près de cent cinquante agents sont retirés de cette unité. Les

Pour les organisateurs, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes introduites à la police par le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Ainsi, ces opérations sont conduites par la direction générale de la police nationale. Ces réformes consistent en l'orga-

nisation des deux missions des agents de la police de circulation, à savoir la régulation et le contrôle des véhicules sur la voie publique, suivies de la rupture avec la pratique des antivaleurs. Les policiers de la circulation porteront une nouvelle tenue comportant un numéro d'identification spécial, et chaque policier de cette unité portera un brassard distinctif. Parlant de la protection des biens et des personnes sur la voie publique, Albert Ngoto et Jules Moukala Tchoumou, directeur de la sécurité publique, ont expliqué que de nombreux agents de la police routière se livrent à des actes de concussion et de corruption, se détournant ainsi de leurs obligations et travaillant à leur propre profit. Les orateurs ont aussi regretté certaines astuces utilisées par des policiers de la circulation dans quelques endroits stratégiques des artères de la ville en vue

nouvelles réformes visent une tolérance zéro pour tous, il s'agit de restaurer l'autorité de l'Etat en vue de mieux redorer l'image de la police. Les agents qui seront mis sur la voie publique ne feront désormais que de la régulation. Les contrôles de véhicules se feront à des périodes bien précises sur instruction de la direction départementale de la police », ont indiqué le général Albert Ngoto et le colonel Jules Moukala Tchoumou. Cette réunion a connu la participation du directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou Serge Pépin Itoua Poto, des gendarmes, des agents de la direction départementale des transports terrestres, des représentants des syndicats de transporteurs et des fabricants de plaques d'immatriculation.

Séverin Ibara



Vue des participants

SANTÉ

L'hôpital général de Loandjili fait le bilan de la campagne d'opération gratuite de cataracte

Les résultats de la campagne d'opération gratuite de cataracte, réalisée du 5 au 13 septembre par une équipe chinoise de l'hôpital de Tianjin en Chine, ont été présentés le 15 septembre par Françoise Ndinga Andely, directrice générale de l'hôpital général de Loandjili où se sont déroulées les activités.



<Sans données à partir du lien>

La ville de Pointe-Noire succède à celle de Brazzaville où ces opérations ont été officiellement lancées à l'hôpital sino-congolais de Mfilou, le 2 septembre, par la ministre des Affaires sociales, représentant la ministre de la Santé, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo. Celles-ci intègrent le projet d'aide médicale chinoise intitulé « Voyage de clarté pour des soins chirurgicaux de la cataracte, fruit de la coopération entre le Congo et la Chine ». Ledit projet initié par Françoise Ndinga Andely en janvier 2015 a été reçu à Tianjin en mai 2015. Sa réalisation a été confirmée à Pointe-Noire en janvier 2016 par la mission du bureau de santé de Tianjin à la satisfaction de la directrice générale. « Les bons rapports existant entre la direction

générale de l'hôpital de Loandjili et les missions médicales et techniques chinoises en poste ont permis la négociation et la réalisation de ce projet », a-t-elle expliqué.

Il ressort du bilan qu'elle a présenté que 56 personnes ont été mobilisées pour la réalisation du projet, soit 45 Congolais et 11 Chinois spécialistes de la cataracte de l'hôpital de Tianjin. Les opérations se sont déroulées sans complication majeure post-opératoire. Sur 375 personnes sélectionnées lors de la phase de réception des

malades lancée le 16 août, 274 malades de cataracte (âgés de 7 à 99 ans et plus) ont été décelés et opérés. Les statistiques ont révélé que la tranche d'âge la plus affectée est celle de 70 à 79 ans avec 95 cas enregistrés, soit 35% des cas. Les malades opérés ont bénéficié d'un suivi post-opératoire et sont venus, outre la ville de Pointe-Noire, des départements du Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et du Cabinda. Les opérations ont été réalisées avec un équipement de pointe (microscopes, ultrason oph-

talmologique, ophtalmoscope, refractomètre...), que l'équipe chinoise a offert à l'hôpital général de Loandjili. Le personnel du service ophtalmologie de cette structure a bénéficié d'une formation sur l'utilisation et l'entretien de ce matériel de nouvelle technologie. L'hôpital a aussi reçu un don de médicaments et des implants.

Pour lutter contre la cataracte, Françoise Ndinga Andely a suggéré que les pouvoirs publics soient sensibilisés sur l'importance de la prévalence de la maladie au Congo, et que des plaidoyers soient menés auprès d'eux pour la création d'un service d'ophtalmologie de référence au Congo sinon à l'hôpital de Loandjili. Une formation du personnel soignant et un renforcement des capacités du service d'ophtalmologie de cet hôpital s'avèrent aussi nécessaires. « Au vu des résultats obtenus, vous conviendrez avec moi que la cataracte est une maladie bien présente en République du Congo. Les pouvoirs publics doivent prendre conscience, elle affecte tous les âges. Le projet a permis de lancer en partie et

d'une manière ponctuelle la résolution de ce problème de santé public », a-t-elle estimé. Françoise Ndinga Andely a remercié ceux qui ont contribué à la réalisation du projet, notamment le ministre de la Santé et de la Population, l'ambassadeur de Chine au Congo, le bureau de santé de Tianjin, le personnel de l'hôpital général de Loandjili, les services de douanes. Des remerciements ont aussi été adressés au préfet et au député maire, président du Conseil départemental et municipal de la ville, qui se sont personnellement impliqués pour la réalisation du projet.

Après le point de presse, un témoignage du représentant des malades a été fait. Ceux-ci ont souhaité que le projet soit pérennisé et le coût de l'opération de la cataracte soit revu à la baisse. Ce témoignage a été suivi d'une visite de la directrice et de la délégation chinoise au préfet et au député maire de la ville en vue de leur présenter les résultats du projet, les suggestions pour lutter contre la cataracte et les souhaits des malades opérés.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUNICIPALITÉ

Tenue de la 6^e session ordinaire dite « administrative »

Les élus locaux de la ville océane ont reçu le 15 septembre, pendant cette session démarrée le 14 septembre, la délégation du cabinet Keios de France qui a échangé avec eux et leur a présenté l'état d'avancement du projet portant sur l'élaboration du schéma directeur de la ville qu'il est chargé de réaliser.

Inscrit à l'ordre du jour de la session qui s'achève le 23 septembre, le point sur ce projet a été au centre des plénières de la journée du 15 septembre. Débutée il y a un an et demi, la réalisation de ce projet a commencé par un diagnostic. Ce schéma directeur est la base sur laquelle sera élaboré le plan directeur de la ville. Il permettra donc de doter la ville des documents d'urbanisme importants pour l'optimisation de sa qualité d'urbanisation et pour son développement, comme l'a expliqué Jérôme Chenal du cabinet Keios, structure chargée de le concevoir et de l'élaborer. « Ce schéma directeur est la vision qu'on aura de Pointe-Noire en 2035. C'est une sorte de feuille de route où sont répertoriés toutes les orientations et les grands principes d'actions qu'on fera dans la ville avec la volonté très forte de l'État d'avoir à sa disposition des documents d'urbanisme qui sont utiles pour choisir où aller avec les futurs investissements », a-t-il dit.

Ce schéma directeur a pour priorités de favoriser l'économie et l'emploi, améliorer le cadre de vie des populations et, partant, leur santé, et contribuer à la protection de l'environnement. Ce document qui répond aux normes d'urbanisation est une co-production. La démarche optée pour sa réalisation est une démarche participative qui implique tous les acteurs urbains de la ville. Évoquant ce processus de délabération du schéma directeur, Jérôme Chenal a indiqué : « À toutes les étapes, l'ensemble des acteurs urbains ont été consultés. On a discuté et c'est vraiment une co-production. Nous allons rassembler un certain nombre d'idées et d'interrogations que nous mettrons en cohérence. Notons que ce projet d'élaboration du schéma directeur de Pointe-Noire, dont la finalisation est prévue pour novembre prochain, se réalise avec le concours du ministre d'État, ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie. Au terme des plénières qui ont permis aux élus locaux d'échanger avec la délégation en apportant leur contribution et leurs critiques, ceux-ci se sont dits satisfaits de l'évolution des travaux du projet.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Georges Olivier Roland Onghaïe plaide pour la création du plein-temps à l'hôpital

Le médecin spécialiste en ORL et chirurgie maxillo-faciale, Georges Olivier Roland Onghaïe l'a déclaré lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville le week-end dernier à Pointe-Noire. Et il souhaite aussi, par la même occasion, la création d'au moins trois facultés de médecine au pays pour la formation permanente des médecins.



Le Dr Georges Olivier Roland Onghaïe

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qu'un système de santé dans un pays ?

Georges Olivier Roland Onghaïe : En des termes simples, le système de santé renvoie à une interaction combinant des organisations, des institutions, des ressources et des personnes, bref toutes les structures sanitaires œuvrant pour l'amélioration de la santé de la population dans le pays.

LDB : Quel est votre avis sur le système de santé dans votre pays, le Congo ?

G.O.R.O. : Sans langue de bois, le système de santé au Congo est en difficulté. Et mon souhait serait de le voir s'améliorer. Ce sera une vraie rupture.

LDB : En tant que médecin, quel est votre commentaire sur la récente mesure de la fermeture des cabinets médicaux illégaux ?

G.O.R.O. : Oui, nous saluons cette décision gouvernementale, car le flou planait à la fois sur l'identité de certains gestionnaires de ces cabinets, sur la qualité du matériel em-

ployé et sur des soins administrés aux malades, encore que l'exercice de la médecine exige une formation appropriée. Mon souhait serait de voir cette mesure s'élargir aussi à la médecine traditionnelle, car on a souvent constaté avec regret que certains praticiens de cette médecine se disent avoir la connaissance sur une diversité de plantes capables de traiter des pathologies variées, alors que ce n'est pas le cas. C'est la population qui paie le prix.

LDB : Un mot sur le ratio médecin-population.

G.O.R.O. : Ce rapport est encore très faible. D'où nous encourageons pour cela la formation permanente des médecins qui s'avère une urgence sociale et, surtout, la création d'au moins trois facultés de médecine au pays, car nous ne devons pas toujours continuer de compter sur l'extérieur pour une telle formation. La médecine, on ne le dira jamais assez, est au centre de toutes les activités humaines.

LDB : Vos impressions sur les médicaments de la rue.

G.O.R.O. : Ce phénomène n'est pas à encourager. Il doit être éradiqué parce que ces médicaments dits de la rue ont une origine douteuse et les conditions de leur conservation laissent à désirer. Ne dit-on pas qu'une molécule mal conservée perd sa qualité curative et peut se transformer en un vrai poison pour l'organisme.

LDB : Un autre problème de santé publique, c'est celui des aliments de la rue. Votre commentaire ?

G.O.R.O. : Oui, c'est un grave problème de santé publique, vu les conditions dans lesquelles ces aliments sont préparés. D'où, il faut renforcer le pouvoir des associations de défense des droits des consommateurs et aussi éduquer la population afin qu'elle prenne conscience du danger qu'elle court en consommant ces aliments. Et de l'autre côté, il faut des contrôles permanents des services d'hygiène.

LDB : Votre mot de la fin

G.O.R.O. : C'est de souhaiter la création d'un régime de plein-temps à l'hôpital. Car le malade hospitalisé a besoin d'être vu par le médecin près de quatre fois par jour. La mi-temps à l'hôpital n'est pas une bonne chose. Adorons l'éternel et gardons espoir. Les choses bougent du côté de la médecine et cela est profitable pour la population.

Propos recueillis par Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo devancée par les Diabes noirs

Longtemps dauphine de l'Athlétic club Léopards, l'Etoile du Congo s'est fait d'abord rejoindre par la Jeunesse sportive de Talangaï (66 points) avant de céder la deuxième place aux Diabes noirs, vainqueurs, le 18 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, face aux Jeunes Fauves 2-0.

Le titre est presque acquis pour l'AC Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari ont battu l'Interclub (1-0) sur un penalty transformé par Héritier Ngouelou. Derrière eux, les Diabes noirs retrouvent la deuxième place du classement provisoire avec 68 points. Les Diablotins devancent de deux unités l'Etoile du Congo et la JST, grâce à leur victoire (2-0) sur les Jeunes Fauves. Guelord Diafouka (sur penalty) et Francis Zenaba ont inscrit les deux buts de la rencontre. Ils placent ainsi les Diabes noirs dans une bonne position en vue d'une qualification en Ligue africaine des champions. Mais il leur reste à confirmer pour les prochaines rencontres qui s'annoncent aussi décisives.

L'heure était par contre aux regrets du côté stellien quand l'arbitre sifflait la fin du match qui les opposait à Saint Michel de Ouenzé sur un nul blanc (0-0). En l'espace de deux matches, l'Etoile du Congo



L'Etoile du Congo regrettera sans nul doute cette occasion gâchée (Adiac)

a laissé filer quatre précieux points qui lui auraient permis de se maintenir. Cela a fait le bonheur de la JST. Battue par Tongo FC au match précédent, la JST a battu Pigeon vert de Pointe-Noire sur un score de (2-0) grâce à Mukamvula et Kabangu.

La JST rejoint les Stelliens à 66 points. Avec ses deux matches en retard, elle pourrait dépasser les vert et jaune au classement provisoire. La Jeunesse spor-

tive de Poto-Poto a contraint La Mancha à un nul de (0-0) avant de gagner une place au classement provisoire. Elle occupe actuellement la 5^e place avec 60 points soit une unité d'avance que le Club athlétique renaissance aiglon, qui a chuté à Brazzaville face à Nico-Nicoyé (2-3). Après avoir concédé deux défaites d'affilée, le coach des Aiglons Raoul Mutufula a été limogé, a-t-on appris.

A l'instar du haut du tableau, la ba-

taille au milieu et au bas du classement s'annonce aussi compliquée. V Club Mokanda a battu Tongo football club sur un score écriqué d'un but à zéro. L'AS Kimbonguela a tenu en échec l'AS Cheminots (2-2). Le FC Kondzo a dominé Munisport (3-1), le mercredi au complexe sportif de Pointe-Noire. Patronage Sainte-Anne a eu raison de l'Association sportive Ponténégrine (3-1).

Le classement issu de la 34^e journée

- 1-AC Léopards 79 points;
- 2- Diabes noirs 68 points;
- 3-Etoile du Congo 66 points+37;
- 4-JST 66 points+28;
- 5-JSP 60 points;
- 6-Cara 59 points;
- 7-La Mancha 48 points;
- 8-Interclub 45 points+5;
- 9-Nico-Nicoyé 45 points-3;
- 10-FC Kondzo 42 points;
- 11-Tongo FC 41 points;
- 12-ASK 40 points-2;
- 13-AS Cheminots 39 points;
- 14- Patronage Sainte Anne 36 points-12;
- 15-Jeunes Fauves 36 points-18;
- 16-ASP 34 points-15;
- 17- Saint-Michel de Ouenzé 34 points-18;
- 18-V Club 33 points;
- 19-Munisport 13 points;
- 20- Pigeon vert 10 points.

James Golden Eloué

CAN U-17

Les Congolais peuvent y croire

Les cadets congolais ont conservé leur chance de qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, prévue en 2017 à Madagascar et ce, malgré leur défaite 2-3 à Dar es-Salaam face à la Tanzanie en match aller du dernier tour des éliminatoires.



Les Diabes rouges U-17 (Photo Adiac)

Les Diabes rouges des moins de 17 ans, c'est la dernière carte que joue actuellement le football congolais pour tenter de sauver cette saison marquée par l'élimination des seniors et des juniors. Les cadets congolais s'étaient montrés rassurants dès le début de la campagne face à la Namibie au tour précédent (deux victoires en autant de matches). Mais, le 18 septembre à Dar es-Salaam, les vainqueurs de la première édition du Challenge Issa Hayatou n'ont pas pu enchaîner. Ils s'inclinent sur un score écriqué avec le sentiment d'avoir simplifié leur équation en vue d'une qualification à la phase finale.

Après avoir tenu bon pendant plus d'une demi-heure, les Diabes rouges craquent dans les dernières minutes de la première période. En l'espace de trois minutes notamment à la 38^e et 41^e minute, les Diabes rouges encaissent deux buts qui portent la griffe d'Oscar Yohana. Les Congolais revenaient ensuite sur l'aire de jeu avec des meilleures intentions. Ils réduisent le score à la 74^e minute sur un penalty transformé par Bercy Langa. Ils se sont fait peur à la 82^e minute quand Issa Abdi a inscrit le troisième but tanzanien.

Chardon Boupemela a ensuite relancé les chances des Diabes rouges en marquant dans le temps additionnel, le but qui pourrait peser lourd dans la balance. Pour se qualifier les Congolais qui ont montré les bonnes et les mauvaises choses, n'ont besoin que d'une victoire d'un but à zéro ou de 2-1 à Brazzaville. Pour y arriver, il faudra revoir la copie de la première manche. En encaissant trois buts dont deux en peu de temps, la défense congolaise est à blâmer. La réaction des attaquants constitue un motif de satisfaction. Le match retour prévu le 2 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les oblige à faire mieux s'ils veulent être présents à Madagascar

J.G.E.

VOLLEYBALL À 6

Inter club et Kinda Odzoho champions du Congo

Les militaires de l'Inter se sont imposés en finale 3 sets à 0 devant la DGSP en seniors hommes tandis qu'en dames, Kinda Odzoho a pris le dessus sur la DGSP par le même score. Les deux équipes championnes représenteront le Congo en compétitions africaines de clubs.

Championnes en titre, les dames de Kinda Odzoho ont conservé leur couronne cette saison. Dans une finale à sens unique, comme en témoigne le score de 3 sets à 0, elles ont cloué le bec à leurs rivales de la DGSP qui se sont contentées de la deuxième place. Le président du club champion en dames, Ernest Oyela, s'est dit satisfait du travail accompli sur le terrain par les volleyeuses de son équipe qui, en quatre ans d'existence, vient de décrocher son deuxième sacre. « Nous allons continuer à travailler de sorte à ne pas éteindre la flamme pour que le volleyball congolais aille toujours de l'avant », a-t-il déclaré, en déplorant le fait que le sponsoring leur fait défaut.

En hommes, Inter club également n'a pas eu trop de difficultés pour venir à bout de la DGSP. La large domination des militaires de l'Inter sur le jeu s'est concrétisée au score : 3 sets à 0, en leur faveur. Décidément, la DGSP a vécu une fin de saison cauchemardesque, d'autant plus qu'après la défaite des dames, les hommes n'ont pas pu les venger. Par ailleurs, chez les cadets les Cheminots se sont passés pour des spécialistes de la catégorie. AS Cheminots de Pointe-Noire a occupé la première place, AS Cheminots de Dolisie puis de Nkayi respective-



Le capitaine de l'Inter club recevant le trophée des mains du président de la Fecovo



La Directrice départementale des Sports remettant la coupe à la capitaine de Kinda Odzoho
Crédit photo Adiac

ment deuxième et troisième.

Les individualités

Dans différentes équipes, plusieurs individualités se sont distinguées. Chez les cadets, Quessia Bouanga de l'AS Cheminots de Pointe-Noire a été sacré meilleur attaquant. Alors qu'Ezéchiél Ilotembo de la même équipe a empoché le titre de

meilleur passeur. En seniors dames, Niclette Mabangani de l'Inter club a décroché le titre de meilleure attaquante et Claudette Mafouani de Kinda Odzoho est la meilleure passeuse. Chez les hommes, c'est Enal Evany de l'Inter qui est le meilleur attaquant, son coéquipier Badomina meilleur passeur.

Rominique Nerplat Makaya